Maîtrise d'ouvrage

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
Hôtel de Sully
62 Rue Saint-Antoine
75186 PARIS Cedex 04

Département de la Vendée (85)

SAINT-VINCENT-SUR-JARD

Maison Georges Clémenceau

Classée Monument Historique

Mise en sécurité incendie et travaux de couverture de la maison Georges Clémenceau



Dossier de Consultation des Entreprises — Octobre 2026

Rapport de présentation

Maîtrise d'œuvre :

EURL ERIC PALLOT ARCHITECTES
Guillaume Ull, Architecte en chef des monuments historiques
Architectes du Patrimoine
102 avenue Parmentier 75011 PARIS
Tél. 01 48 15 15 70 – mail. contact@agencepallot.fr

SABOUREAU INGENIERIE, Economiste
104 avenue André Maginot
37100 Tours
Tél. 02 47 54 02 65 – cabinet@saboureau-ing.fr

TABLE DES MATIERES

I. PRESENTATION DE L'EDIFICE 2

RAPPEL HISTORIQUE (ISSU DU DIAGNOSTIC DE 2023) 2

II. DESCRIPTION ARCHITECTURALE DES PIECES HISTORIQUES 6

1- LE JARDIN IMPRESSIONNISTE 6

2- LA MAISON 8

III. BELESBAT, DIAGNOSTIC SANITAIRE 16

1. DIAGNOSTIC SANITAIRE (ISSU DU DIAGNOSTIC DE 2023) 16

IV. BELESBAT, ÉTAT DES LIEUX ET DÉNATURATIONS 34

CRITIQUE D'AUTHENTICITE 34

V. PROPOSITIONS DE TRAVAUX 37

1 - CLOS ET COUVERT : 37

2- LES INTERIEURS DU MUSEE : PARCOURS MUSEAL ET CONSERVATION DES ŒUVRES : 39

V. SYNTHESE DU PROJET 46

1 - CLOS ET COUVERT 46

2 - ESPACES INTERIEURS DU MUSEE 47

3- MISE AUX NORMES TECHNIQUES ET SECURITE 47

4- CONSERVATION DES COLLECTIONS, REGULATION THERMIQUE ET HYGROMETRIQUE 47

5- SECURITE ET ACCESSIBILITE 48

6- EN CONCLUSION 48

VI. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX 49

RAPPEL HISTORIQUE (ISSU DU DIAGNOSTIC DE 2023)

George Clémenceau :

Georges Clemenceau (1841-1929), médecin de formation, journaliste et homme d'État, fut l'une des figures majeures de la vie politique française de la Troisième République. Né à Mouilleron-en-Pareds en Vendée dans une famille républicaine et progressiste, il grandit dans un environnement marqué par les idéaux des Lumières et l'engagement politique de son père, médecin républicain. Après des études de médecine à Nantes puis à Paris, il fréquente les milieux intellectuels et républicains du Quartier latin. Très tôt engagé contre le Second Empire, il fonde le journal *Travail* et connaît la prison en 1862 pour ses positions politiques.

Sa carrière publique débute avec la proclamation de la République en 1870, lorsqu'il est élu maire du XVIII^{e} arrondissement de Paris. Député à partir de 1876, puis sénateur du Var en 1902, Clemenceau s'impose comme une figure centrale du débat politique français. Dreyfusard convaincu, il joue un rôle déterminant dans l'Affaire Dreyfus en publiant le célèbre article de Zola *J'accuse… !* dans le journal *L'Aurore*. Nommé ministre de l'Intérieur puis président du Conseil en 1906, il mène une politique sociale ambitieuse mais également marquée par une fermeté qui lui vaut le surnom de « Tigre ». Son rôle décisif durant la Première Guerre mondiale, lorsqu'il dirige le gouvernement et soutient l'effort national jusqu'à la victoire, lui vaut celui de « Père la Victoire ».

Parallèlement à son activité politique, Clemenceau est un homme de culture, passionné d'art et grand collectionneur. Ami proche de Claude Monet, rencontré dans les années 1860, il entretient avec le peintre une relation intellectuelle et artistique profonde. Cette amitié contribuera notamment à la création du cycle des *Nymphéas* de l'Orangerie, offert à l'État français. Ouvert aux cultures du monde, Clemenceau s'intéresse également aux civilisations orientales et rassemble au fil de sa vie une importante collection d'objets d'art asiatiques.

Après son retrait de la vie politique en 1920, Clemenceau se retire à Saint-Vincent-sur-Jard, en Vendée, dans la maison de Belesbat qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1929. Il y mène une vie simple mais intellectuellement active, recevant artistes, écrivains et hommes politiques. Il transforme progressivement la maison en un lieu de mémoire et de collection, enrichi d'objets rapportés de ses voyages et de souvenirs personnels. Il y crée également un jardin libre et spontané, inspiré de celui de son ami Monet à Giverny, reflétant son goût pour la nature et la contemplation

Belesbat, aperçu historique :

La maison de Saint-Vincent-sur-Jard, dite « Bicoque » ou « palais horizontal » par son célèbre occupant, est difficile à dater précisément. Elle correspond typologiquement aux petites cabanes basses de pêcheurs autrefois nombreuses le long du littoral vendéen. Toutefois, elle semble avoir été restaurée, voire en partie reconstruite vers 1899 par le commandant Amédée Luce de Trémont, alors propriétaire du site. Celui-ci pourrait avoir transformé la construction primitive en relais de chasse ou en maison de villégiature. L'édifice était alors plus court d'une travée et son organisation intérieure différait probablement de celle connue aujourd'hui.
Lorsqu'il découvre la maison en 1919, Georges Clemenceau entreprend plusieurs aménagements avant de s'y installer définitivement. Entre 1919 et 1921, il transforme la modeste maisonnette en un lieu de séjour et de réception qu'il surnomme lui-même son « palais horizontal ». Il aménage notamment une travée supplémentaire comprenant remise et sanitaires, et fait édifier à l'ouest un kiosque et un salon d'été largement vitré, construit en brandes de bruyère, volontairement distinct du corps principal de la maison. À l'est, la maison est agrandie d'une travée pour accueillir un garage destiné à sa Rolls-Royce. Cette extension, réalisée dans le prolongement architectural de la maison (maçonnerie enduite, baies en briques, génoise et couverture

homogène), s'accompagne d'une reprise générale de la toiture. Clemenceau modifie également sa chambre, notamment en condamnant deux baies pour appuyer son lit contre un mur plein, et fait probablement rafraîchir les enduits et peintures intérieurs afin d'y installer ses collections. Dans la cuisine, il incruste notamment des carreaux de faïence de Longwy. Parallèlement, il entreprend l'aménagement du jardin et de la dune : construction d'une digue de protection en 1922, consolidation dans les années suivantes, installation d'un système d'arrosage, clôtures en brandes et création d'une promenade au-dessus de la digue.

Après la mort de Clemenceau en 1929, l'État et la famille entreprennent de préserver la maison comme lieu de mémoire. Classée au titre des Monuments historiques en 1932, puis complétée en 1970 par la protection du jardin, la propriété est progressivement réunie et affectée au service des Beaux-Arts. Le mobilier et les collections sont donnés par la famille en 1936 et la maison est ouverte au public. Après une première période d'entretien assurée par les anciens employés de Clemenceau, plusieurs campagnes de travaux sont engagées par l'État, notamment la consolidation de la digue et la réfection de la toiture dans les années 1930. Dégradé pendant la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble fait l'objet de restaurations à partir de 1947.

Au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, différents aménagements muséographiques modifient certaines parties de la maison, en particulier dans la zone du garage et de l'ancien logement des employés, transformés en espaces d'accueil et d'exposition. Si les pièces historiques conservent globalement l'état connu du vivant de Clemenceau, ces espaces ont été profondément remaniés. Par ailleurs, l'aspect paysager du site a évolué : la disparition progressive du jardin et des végétations grimpantes a altéré l'image originelle de la « Bicoque » entourée de fleurs, affaiblissant le dialogue entre la maison et son jardin, pourtant essentiel dans la conception voulue par Clemenceau.



Photographie de la maison avant l'arrivée de G. Clémenceau et des transformations



Photographie de la maison après l'arrivée de G. Clémenceau

Synthèse chronologique

1899 - LES TRAVAUX DU COMMANDANT DE TRÉMONT

Reconstruction/restauration pour le Commandant de Trémont de la « Bicoque » en maison de villégiature sur le modèle des maisons vendéennes rurales.

1921 - Installation de G. Clémenceau

1921 - LES TRAVAUX DE G. CLÉMENCEAU

Construction du salon d'été et du kiosque (sur le terrain annexé de M. Linyer) + construction du garage.

1922

Construction d'un mur de protection contre la mer sur 75m de long et 4m au-dessus du niveau de la plage.

1924

Remise en peinture des contrevents + aménagement de la terrasse et allée en bord de mer, perfectionnement du système d'arrosage du jardin.

1925

Travaux de consolidation du mur digue suite aux dégâts de 1924 et 1925.

1929 - Mort de G. Clémenceau

1929-1936 - TRANSFORMATION DE LA MAISON EN LIEU DE MÉMOIRE

Rachat des terrains loués par G. Clémenceau par l'État, donation des objets par la famille.

1931 et 1932 - Travaux d'entretien

Consolidation de la digue

1932 - Protection de la maison au titre des MH

1933 - Travaux d'entretien

Réfection de la toiture par G. BRUN ACMH

1933 -1947 – Période d'abandon de l'ensemble de la propriété

1947 - TRAVAUX D'ENTRETIEN

Travaux de restauration du jardin (clôture, système d'arrosage)

Travaux de restauration de la maison (reprise du parquet de la cuisine suite à un affaissement, restauration du salon, révision de l'installation électrique) Travaux de restauration de la digue

1957 - Première campagne d'aménagement du logement des employés dans la maison

Création d'une chambre dans le garage, modification de la façade nord avec création de fenêtres

1967 - Deuxième campagne d'aménagement du logement des employés et du garage

Création d'une salle de bain pour le logement des employés et d'un espace d'accueil du public dans le garage.

1970 - Protection du jardin au titre des MH

1983 - Travaux d'entretien
Travaux de charpente et couverture

1986 -1990 - Troisième campagne d'aménagement du logement des employés et du garage
Création d'un espace muséal, construction d'un logement de gardien et d'une billetterie à l'entrée du site.

1994
Pose d'éclairage extérieur de sécurité et système d'alarme

2003 - 2004 - Travaux de restauration

Consolidations, pose de tirants
Restauration des façades
Restauration du bardage et des brandes de bruyère du salon d'été et du kiosque
Restauration des planchers
Travaux de sécurité anti-intrusion Travaux de sécurité incendie

A partir de 2004 - Aménagement PMR, création d'un plancher au kiosque.

Cette construction humble et fragile, faite de moellons de pierres, de cloisons légères et de brandes de bruyère, se tient face à l'océan. Entre elle et lui un jardin de fleurs nait de l'obstination de G. Clémenceau. Le Vieux Tigre aménage savamment la « Bicoque » pour y retrouver les fonctions bien séparées de son appartement bourgeois parisien : réception, appartement, communs.
Les murs accueillent un trésor d'objets d'art asiatiques et orientaux, collectionné au cours de sa vie, ainsi qu'une grande bibliothèque.
Restée telle que G. Clémenceau l'a laissée à sa disparition, la maison témoigne de ses derniers instants et de ce qui lui était alors le plus précieux.

1- LE JARDIN IMPRESSIONNISTE

Entre l'infini bleu et son refuge, un jardin de fleurs nait dans la dune. L'obstination de G. Clémenceau permettra, après trois ans d'efforts et ce malgré l'inhospitalité du lieu à faire éclore ce jardin. Il est une pièce majeure de la propriété que G. Clémenceau conçoit et réalise comme un tableau impressionniste « sans *plate-bande, sans corbeille, sans massif, sans bosquet, sans allées* »[1], inondé de touches de couleurs « *le plus beau jardin du monde. Tout en arc-en-ciel dans une jungle de verdure* »[2].
Le jardin a une très grande importance pour G. Clémenceau qui écrira : « *Me voici donc installé dans ma féérie de la terre, du ciel et de l'oiseau. Je ne sais pas comment ils apprécient ma présence mais ils me donnent des joies infinies. Le jardin c'est l'homme (…). Enfin mon jardin est une sauvagerie de tous les verts de la palette embroussaillés (…) »*[3]. Toute la maison est tournée vers ce jardin par des ouvertures plus ou moins larges et de plein pied et par l'installation du mobilier qui oriente la vue toujours vers lui.
La ressemblance du jardin de G. Clémenceau avec celui de son ami C. Monet est frappante. Les deux amis échangent très régulièrement à leur sujet, se donnent des conseils, s'envoient des graines et autres bulbes.
G. Clémenceau cherchera les variétés pouvant s'acclimater aux conditions difficiles de son contexte dans une palette de couleur très vaste et de façon à avoir une floraison aussi longue que possible. Sa correspondance nous livre précisément ses souhaits et prouesses : « *Des fleurs, on ne voit que des fleurs ! Devant et derrière la maison, remplissant tout l'enclos, sur les murs de façade et dans les moindres recoins, elles se lèvent et éclatent dans la vive lumière, dominatrices du lieu, avec une profusion, un désordre extraordinaire, toutes les fleurs que cette région ait pu faire croitre ! Les rouges et les jaunes, les mauves et les bleus s'imposent comme une note aiguë sur les masses vertes du feuillage qui alternent du vert cendré au vert vif, du vert que l'ombre noircit au vert sur le soleil métallise* ».

Pour que le jardin émerge de la dune, G. Clémenceau doit faire de nombreux travaux : créer une digue au sud, amener de la terre, créer un système d'arrosage, protéger du vent les fleurs par des palissades de brandes et d'autres plantations.



Le jardin de fleurs de G. Clémenceau, carte postale de 1939 et peinture de Louis SUIRE 1929

[1] Lettre de G. Clémenceau à C. Monet du 30 aout 1923
[2] Lettre de G. Clémenceau à C. Monet du 7 mai 1924
[3] Lettre de G. Clémenceau à C. Monet du 12 juillet 1923

Si l'enclos de fleurs n'est pas structuré en plates-bandes, l'ensemble du jardin est néanmoins composé :

- Son accès depuis le chemin de Saint-sur-Jard est bordé de cyprès de Lambert, plantés par G. Clémenceau pour masquer la maison et le jardin de sorte qu'ils soient découverts au dernier instant par le visiteur.
- Le jardin de fleurs : entre la maison et l'océan est limité sur trois de ses cotés par une brande recouverte de plantes grimpantes ou d'une haie plantée. La hauteur des plantes de ce parterre doit être maitrisée de façon que la vue puisse portée jusqu'à l'océan y compris lorsque l'on est assis dans la maison.
- Le promenoir de la digue : entre l'enclos de fleurs et l'océan, sur la digue protectrice, une allée de sable sert de promenade et de belvédère.
- À l'ouest, devant le kiosque et le salon, une lande artificielle composée de fusains et d'herbe de pampa permet de protéger et de mettre en valeur l'enclos de fleurs.
- A l'arrière de la maison, un jardin secondaire est composé quelques fleurs et des cyprès sont plantés.







Photographies mention FGC et OF, collection Fondation Georges Clémenceau et Octave Fort Avrillé

A la mort de G. Clémenceau, l'entretien du jardin est confié, selon ses volontés, à son jardinier. Ce dernier le maintien en l'état jusqu'en 1939.
La Seconde Guerre Mondiale étant une période d'abandon de la propriété, le jardin est laissé à l'état de friche. Entre 1947 et 1965 d'importants travaux de restauration du jardin, de la digue et du système d'arrosage sont engagés et les différents gardiens recrutés sont chargés de son entretien courant. A partir de 1965, les gardiens employés ne sont plus tenus de s'en occuper. Depuis, une dizaine d'années, malgré l'intervention d'entreprises extérieures, l'état du jardin est proche de l'abandon.



Photographie de l'état actuel - 2022

On regrettera d'avoir perdu aujourd'hui l'image d'une "cabane" modeste et trapue, lovée au cœur d'un foisonnant jardin coloré qui grimpait jusque sur ses murs. La maison - restaurée à la fin du XX° siècle - apparait dorénavant comme "posée" sur un terrain nu ou presque. Si, pour des raisons d'entretien et de travaux, les végétaux grimpants ont été supprimés, on ne peut que regretté la disparition du grain de folie et de liberté qui caractérisait les abords de la maison. Les Anglais disent que tout jardin doit savoir conserver sa part de "wilderness". C'est cette "sauvagitude" qui manque aujourd'hui aux abords de la maison de Clémenceau.

2- LA MAISON

Les extérieurs

La maison de Bélesbat est une construction simple, sans étage. C'est un long volume exposé nord-sud, face à la mer, composé de deux parties : une construction maçonnée couverte d'une toiture en tuiles canal et une autre en brandes de bruyère.

La maison

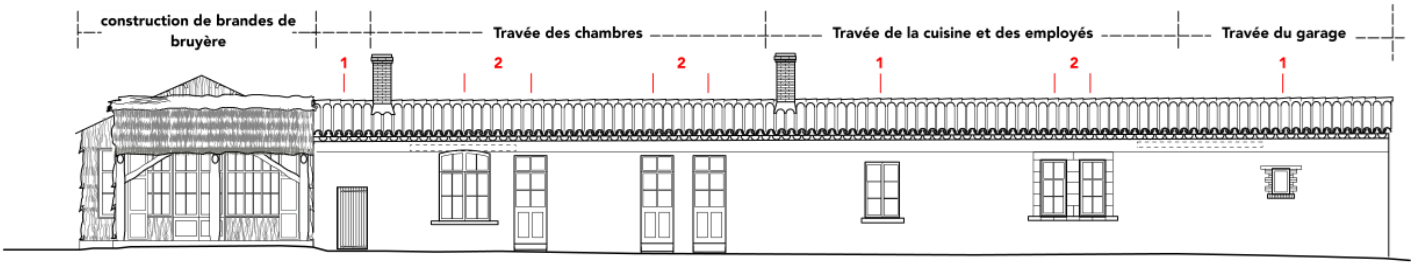
La partie maçonnée comprend l'habitation, le logement des employés et le garage. Les murs de moellons sont enduits et couverts de végétation grimpante du vivant de G. Clémenceau. Les encadrements de baies et la génoise sont les seules modénatures de l'ensemble.

Les façades principales, nord et sud, ne présentent pas de composition particulière : les ouvertures sont placées en fonction des dispositions intérieures du plan et selon les besoins de chaque pièce. Au sud, on peut lire une répartition en quatre parties selon le rythme de baies suivant 1, 2, 2, 1, 2, 1 :

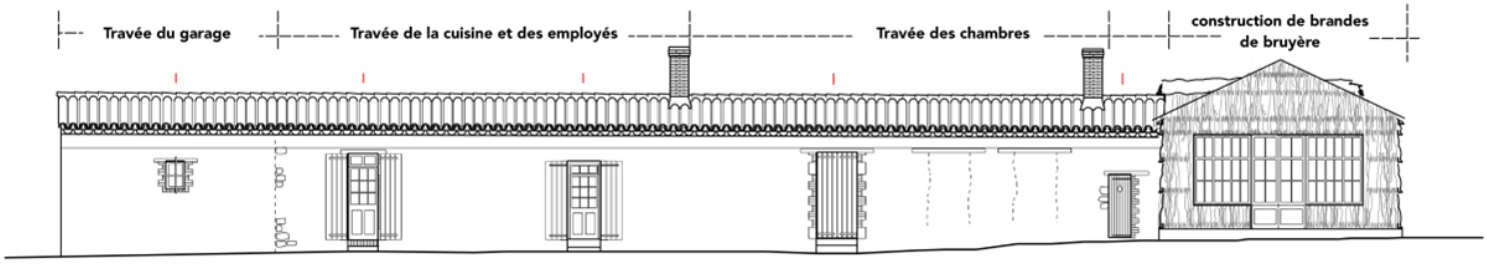
- La petite travée de remise,
- La travée des chambres qui compte un plus grand nombre d'ouvertures dont trois portes-fenêtres et la grande fenêtre de la chambre de G. Clémenceau.
- La travée de la cuisine et du logement des employés avec trois fenêtres réduites et espacées de grands trumeaux.
- La travée du garage qui ne compte qu'un fenestron

Au nord, on ne trouve que des portes-fenêtres, presque également réparties sur la façade, elles donnent accès :

- À la remise et aux sanitaires de la demi-travée
- Aux appartements de G. Clémenceau (au couloir des chambres)
- À la cuisine
- Aux communs (logement des employés), les quatre travées sont de ce fait moins marquées mais clairement rendues indépendantes.



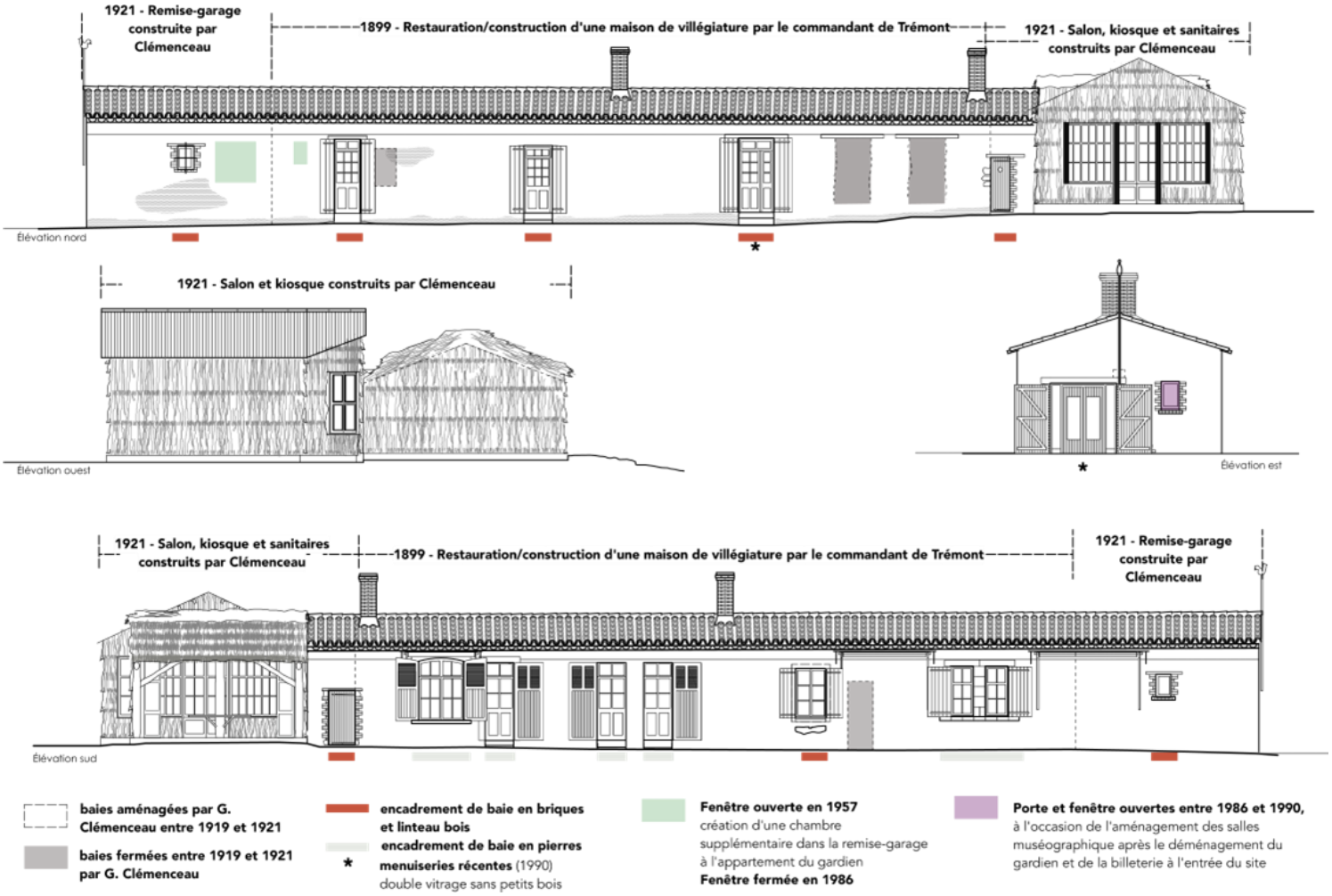
Élévation sud



Élévation nord

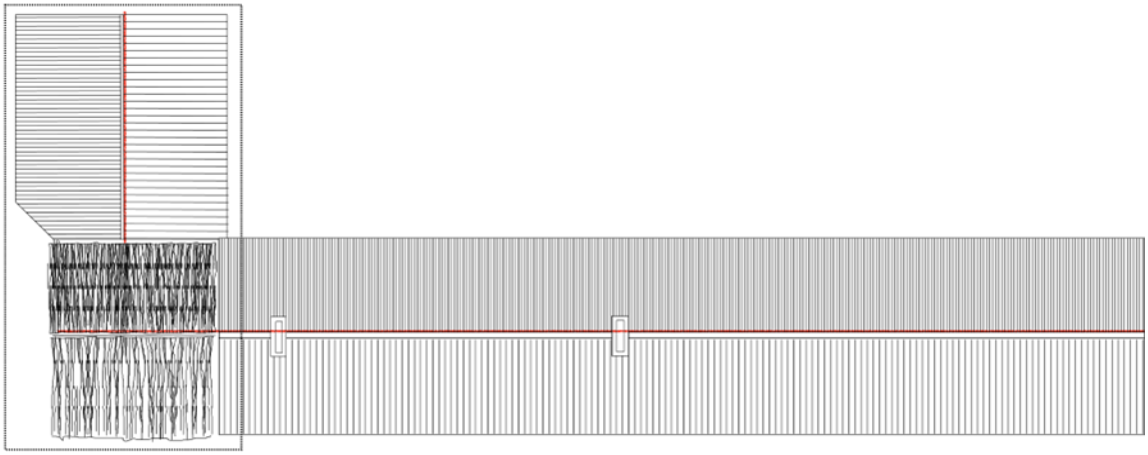
À la lecture attentive des façades on remarque le spectre de baies bouchées et un traitement différencié des encadrements de baies : certains sont en briques d'autres en pierre. On note que les encadrements en briques concernent au sud la fenêtre de la cuisine, les ouvertures de la travée de la remise et du garage ajoutées à la construction initiale en 1921 par G. Clémenceau ; au nord l'ensemble des portes.

De fait, on peut envisager que les baies en brique sont créées ou agrandies par G. Clémenceau. Les travaux qu'il engage se seraient étendus à l'ensemble de la bicoque dans le but de réaliser un projet précis de distribution et de fonctionnement de la maison.



Le salon et le Kiosque

La partie en extension construite en bois et couverte de brandes de bruyère se détache très fortement du reste de la maison. Elle est composée de deux volumes, d'aspect fragile ou temporaire, largement ouverts et disposés perpendiculairement au reste de la maison. La pièce qui accueille le salon s'ouvre au nord et au sud par de larges pans vitrés, identiques, composés d'une porte-fenêtre au centre de plusieurs fenêtres.



Les intérieurs

Les différentes travées lisibles en façades font transparaitre l'organisation intérieure de la maison voulue par G. Clémenceau. Elle est constituée de trois parties :

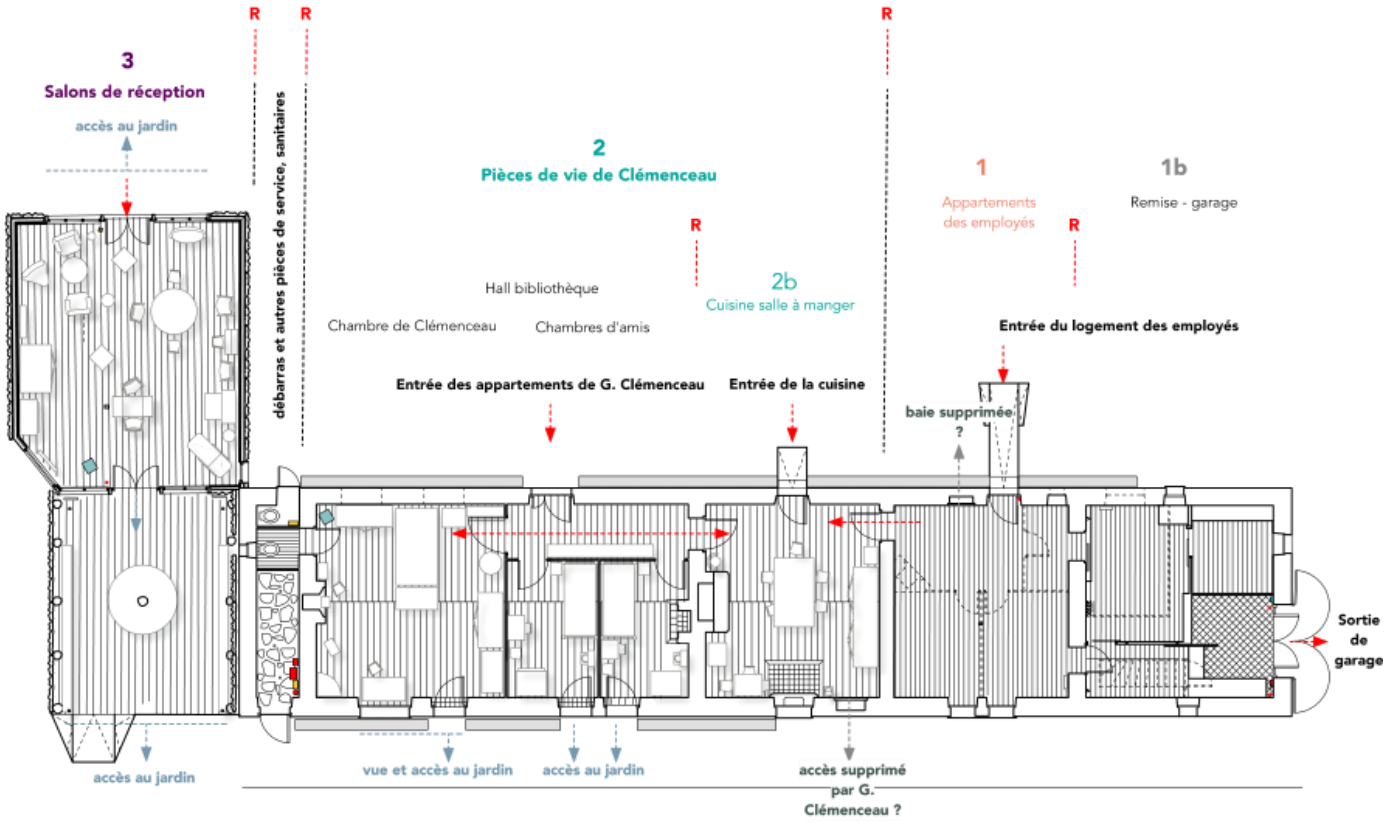
1. Les communs à l'est, composés d'une remise-garage et des appartements des employés,
2. Les appartements de G. Clémenceau à l'ouest qui comprennent sa chambre-bureau, ses chambres d'amis et le hall-bibliothèque.
3. L'espace de réception à l'extrémité ouest, construit par G. Clemenceau composé du kiosque et du salon qui servent à recevoir les invités les moins intimes.

Les pièces de réception ne communiquent pas avec le reste de la maison. Cette séparation est également faite au niveau du jardin : une palissade tient l'enclos aux fleurs à l'écart du salon et du kiosque. On notera encore que seuls les « appartements » de G. Clémenceau (sa chambre et les chambres d'amis) on un accès direct au sud, sur le jardin. Les invités conviés à rester manger accéderont à la cuisine-salle-à-manger par son entrée sans passer par le jardin, devant les fenêtres des chambres, par les appartements de G. Clémenceau ou par les communs. Dans la maison, la cuisine-salle à manger est une pièce centrale de rencontre entre les appartements de G. Clémenceau et les communs.

Les « appartements » de G. Clémenceau et des communs comprennent un couloir qui sert également de hall d'entrée et rendent les pièces qui les composent indépendantes.

Enfin le garage s'ouvre vers l'est et n'a ainsi de rapport ni avec la façade des entrées au nord, ni avec celle du jardin, au sud.

En multipliant les dispositifs d'accès et de distribution, G. Clémenceau sépare les pièces de réception, des appartements et des communs et retrouve ainsi les schémas conventionnels des logements bourgeois. En dehors de ses plus proches qui séjournent dans les chambres d'amis de la maison, les visiteurs sont reçus exclusivement dans le séjour. Le vieux Tigre peut ménager son intimité. Cette organisation élaborée contraste avec la modestie de la « bicoque » au nombre réduit de pièces qui doivent tenir une double fonction (la chambre-bureau, le hall-bibliothèque, la cuisine-salle à manger). En dehors du trésor d'objets merveilleux et du jardin de fleurs improbable, on trouve dans cette organisation les raisons du qualificatif « palais horizontal » pour nommer la « bicoque ».



La répartition des pièces que fait G. Clémenceau s'adapte à la structure porteuse de la maison, les murs de refends **(R)** délimitent chaque partie. Les pièces qui composent les appartements de G. Clémenceau et des employés sont divisés par des cloisons légères.

Les intérieurs de la maison sont revêtus de matériaux simples (planchers et plafonds en lames de pins clouées, murs en plâtre) mettant ainsi en valeur sa collection d'objets en marquant un contraste entre la modeste « bicoque » et les objets rares et précieux.
Par souci fonctionnel quelques seuils de porte, devant de cheminée et d'évier reçoivent des carreaux de ciment ou de terre-cuite.
Seul le salon est paré d'un second œuvre plus soigné : lambris avec baguettes moulurées, « décor » peint figurant un soubassement et des panneaux avec effet d'ombre.

L'aménagement mobilier

L'aménagement mobilier est pensé de sorte que dans l'usage des pièces la vue puisse porter vers le jardin de fleurs et l'océan. Les lits, les bureaux, les tables, sont tous orientés vers le sud. Les objets décoratifs sont répartis en fonction de la destination des pièces : les objets les plus précieux sont réservés aux appartements de G. Clémenceau, sa chambre réunit ses souvenirs de voyages. Le salon est aménagé avec des meubles et des objets plus conventionnels. La cuisine dispose d'un mobilier fonctionnel, traditionnel voir rustique.

La chambre de Clémenceau, souvenirs et gloire

Le décor de la chambre-bureau de Clémenceau est composé d'objets guerriers et triomphaux ramenés de ses voyages (trophée d'animaux chassés, pistolets de combat) et d'objets d'art délicats (porcelaines et grès du Japon et de Chine, statue bouddhique).

Ils trônent parmi des meubles (armoire, tables, bibliothèque, etc.) typiquement vendéens. Le lit et le bureau de G. Clémenceau font face à l'océan.





Les chambres d'amis

Les chambres d'amis sont dotées d'un mobilier en pin modeste et fonctionnel mais aussi d'estampes d'Extrême-Orient pour l'une et de Daikoku pour l'autre. G. Clémenceau prend soin de les doter d'un certain confort avec petits bureaux et cabinets de toilette.

La cuisine- salle à manger, creusé du terroir

La cuisine salle-à-manger servait à recevoir les convives de G. Clémenceau autour d'une grande table centrale dans une atmosphère rustique et intime. La pièce de belle dimension dispose d'une cheminée assez grande pour faire rôtir le gibier, d'un fourneau à bois pour faire le reste de la cuisine et d'une pierre d'évier basse en granit sous une fenêtre au sud. Les cuivres et le mobilier proviennent de la Vendée traditionnelle, plusieurs faïences offertes par la ville de Longwy ornent les murs, trois fusils servant à la chasse habillent le manteau de cheminée.





Le salon, conventionnel

Le décor du salon en revanche est plus soigné mais probablement moins précieux : sur le lambris sont peints des panneaux et soubassements dans des teintes de verts-gris et de blanc, créant ainsi un certain décor. Son mobilier, plus conventionnel que les objets de sa collection, est choisi pour la réception des visiteurs (gravure, de bronzes, fauteuils, bergère, canapé style Louis XVI, secrétaire, table de jeu) et confère à la pièce une certaine noblesse.





Le kiosque, dépaysement

On perçoit dans cet espace plus encore que dans le salon la différence de traitement de l'extension avec le reste de la maison : la construction est légère formée d'une structure poteaux-panes faite en troncs simplement débarrasser de leur écorce et couverte de brandes de bruyère. Il accueille les visiteurs sur un sol grossièrement dallé. Le kiosque s'ouvre largement sur la lande artificielle créée par G. Clémenceau, achevant ce décor dépaysant.

L'éclairage

La maison est éclairée par différentes sources lumineuses et en plusieurs points pour chacune des pièces :

- Des plafonniers alimentés par la fée électricité
- Des lampes à posées électriques ou à gaz pour les tables de chevet, les bureaux et les postes de travail dans la cuisine

L'éclairage est donc limité au stricte nécessaire, il crée une ambiance douce, intime et chaude.

Les chambres d'amis disposent du même type d'éclairage (un plafonnier en verre au centre de la pièce et une lampe de chevet), à ceci près que la chambre dite Daikoku est agrémentée de chandelles posées sur la cheminée. Le rôle se limite probablement à la décoration de la pièce.









L'éclairage principal de la cuisine est probablement le plafonnier au centre de la pièce. Il est composé d'une abajour en verre suspendu à des élements en porcelaine (le monte et baisse n'a pas été installé). La cuisinière est également éclairée par une lampe à gaz ou à huile posée sur une étagère d'angle et une applique électrifiée avec un abajour tulipe en verre. Une autre lampe à gaz ou à huile, aujourd'hui éléctrifiée également, devait servir d'éclairage d'appoint et pouvait être déplacée selon les besoins. On trouve plusieurs chandelles posées sur le dessus de la cheminée dont le foyer devait par ailleurs apporter une douce lumière.



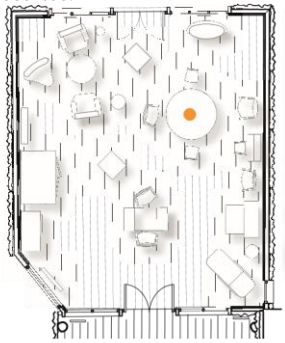






Le salon

Le salon une des pièces les plus vastes de la maison, néanmoins une seule lampe, posée sur une table, a été recensée.



éclairage électrique

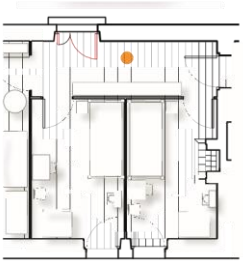




éclairage électrique chandelles

Le couloir, bilbiothèque

Cette petite pièce est éclairée par un plafonnier, positionné en son centre. Il est composé d'un abajour en verre.



éclairage électrique



Les lampes posées



1. **DIAGNOSTIC SANITAIRE** (ISSU DU DIAGNOSTIC DE 2023)

D'une manière générale, la Maison Clémenceau de Saint-Vincent-sur-Jard souffre du vieillissement normal d'une maison ancienne, mais la situation est aggravée par le contexte climatique en bord de mer : vent, soleil, embruns... La transformation en musée permet même de préserver certains ouvrages qui auraient vieilli plus rapidement s'ils étaient restés en usage. En revanche, d'autres éléments comme les sols se retrouvent sur-sollicités et vieillissent prématurément. S'agissant d'une construction modeste, il n'est pas étonnant que certains ouvrages soient de facture rustique et peut-être peu soignée, ce qui peut expliquer certains désordres qui – s'ils sont visibles et peuvent inquiéter – ne présentent pas de risque particulier pour l'ensemble du monument.

Le présent diagnostic sanitaire et patrimonial cible la stricte conservation du monument, mais aussi des problématiques liés à l'usage ou à la sécurité incendie de l'ensemble.

Pour rappel : une étude de diagnostic avait été réalisée en 1999 par Pascal PRUNET ACMH. Dans le cadre de cette étude, un certain nombre de désordres ont été diagnostiqués. Une partie des désordres ont été traités à l'occasion des travaux entrepris dans les années 2003-2004.

Remarque : le site a été frappé en janvier 2020 par la tempête Xynthia. Si la maison n'a apparemment pas spécialement souffert de dégâts, les anciens bâtiments d'accueil ont été très endommagés ; ils ont été reconstruits à neuf depuis. Si aucun dommage n'a été signalé en 2010, cela ne veut pas dire que certains désordres visibles aujourd'hui ne sont pas liés de près ou de loin à cet épisode violent.

LES STRUCTURES :

Aujourd'hui, les structures de la maison sont visiblement en bon état général, mais d'anciennes parties non traitées rappellent qu'il n'en a pas toujours été ainsi : en 1999, le constat d'état des lieux établi par Pascal PRUNET ACMH témoigne d'importants désordres structurels dont une partie a été traitée. Nous reprenons ici les observations actuelles en les croisant avec l'état précédant les travaux des années 2000 dont l'étendue n'est pas parfaitement connue.

Parallèlement, il semblerait que de nouveaux problèmes structurels soient apparus depuis les travaux entrepris en 2003. Le présent chapitre cherche à recenser les différentes informations et à mettre à jours les conclusions.

Les fissures dans les maçonneries - généralités :

Un certain nombre de fissures sont visibles, principalement dans le mur gouttereau Nord. L'essentiel de ces fissures correspond à des reprises de maçonnerie qui réapparaissent avec le temps :

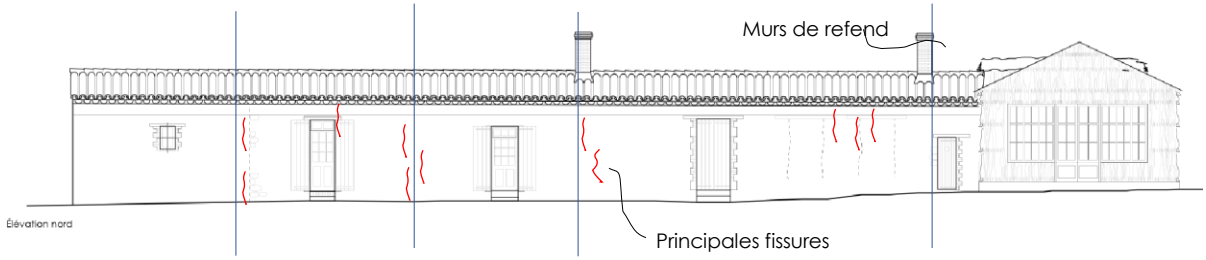


- A proximité de la porte d'entrée Nord (entrée de l'espace muséographique), un ensemble de petites fissures verticales correspond au fantôme de l'ancienne chaîne d'angle noyée dans la construction du garage par Clémenceau vers 1921. Cette fissure ne présente pas de caractère d'urgence et n'est qu'esthétique.

 On constate que d'autres fissures verticales apparaissent systématiquement au droit des murs de refend intérieur, ce qui semble confirmer un problème au niveau des harpages, ou bien des points durs qui contraignent la maçonnerie du gouttereau Nord plus « souple », notamment s'il est fondé dans le sable.

 Toujours en lien avec les tassements différentiels, on constate que certains linteaux ont généré des fissures au niveau de l'arase (maçonnerie plus fine, point de fragilité).

 Rappelons qu'une interrogation perdure sur la datation des percements encadrés en brique qui sont visiblement tous postérieurs à la construction d'origine, et qui ont soit été modifiés du temps de Clémenceau (1921 ?) soit avant son installation (avant 1900 ?). Ces reprises ont pu fragiliser les maçonneries, et d'anciennes baies murées sont autant de points faibles non visibles.



- Au droit des toilettes de la chambre de Clémenceau, des fissures autour de la porte, le long du jambage de la porte extérieure et au droit du raccord avec la cloison perpendiculaire. Ces fissures correspondent toutes à une reprise de maçonnerie : selon toute vraisemblance, la travée correspondent aux toilettes et à la remise a été « accolée » à l'ancienne maison, peut-être par Clémenceau lui-même à partir de 1921. Il s'agit donc de fissures liées à des tassements différentiels entre les deux parties de la maison. Précisons que le jambage de la porte Nord des toilettes extérieurs est directement constitué par l'ancienne chaîne d'angle de la maison, et que le linteau s'y raccorde maladroitement.



Porte asymétrique (jambage en brique à droite et chaine d'angle en pierre de la maison d'origine à gauche)
Fissures liées à la reprise de maçonnerie ancienn

- Les cloisons présentent également un certain nombre de fissures. Celles-ci proviennent de la nature même des cloisons bâties en brique avec ossature et précadres en bois. Les effets de la dilatation des matériaux, les portes qui claquent avec les courants d'air, et les effets de l'humidité entraînent des mouvements qui désolidarisent les matériaux de natures différentes. Ainsi, le fantôme des montants en bois réapparait au travers de fissures dans les enduits plâtre.

 Il n'y a pas grand-chose à faire contre cela, et ces fissures n'ont pas d'incidence structurelle. Néanmoins, la chute de morceaux de plâtre reste problématique.



Vue des fantômes des structures bois des cloisons

<u>Des structures déjà renforcées :</u>

La raison invoquée est un probable problème de fondations superficielles qui ne prend pas appui sur le sol rocheux mais seulement dans le sable et les couches superficielles. Il est en effet très peu probable qu'un bâtiment aussi rudimentaire dans sa construction et son histoire ait pu bénéficier de fondations. L'état des lieux de 1999 témoigne de maçonneries très dégradées et sophistiquées. Le bâtiment a donc tendance à bouger et à se « déchirer » au niveau des points de faiblesses (axe des baies, linteaux) et des points durs (harpage des murs de refends).

En 1999 avait été identifié le basculement du gouttereau Nord, ce qui a conduit à la mise en place de tirants transversaux logés dans les refends, dans les cloisons et dans les combles. Concomitamment, les fissures ont été remaillées et les maçonneries coulinées. Seules les fissures intérieures n'ont pas été traitées en raison de l'ameublement et de l'exposition des objets. Ce désordre peut être considéré comme résolu.

Après recherches et prises de renseignements, il n'y a pas eu reprise de maçonneries à l'occasion de ces travaux, à l'exception de remaillages de fissures (qui ne se sont pas rouvertes depuis).

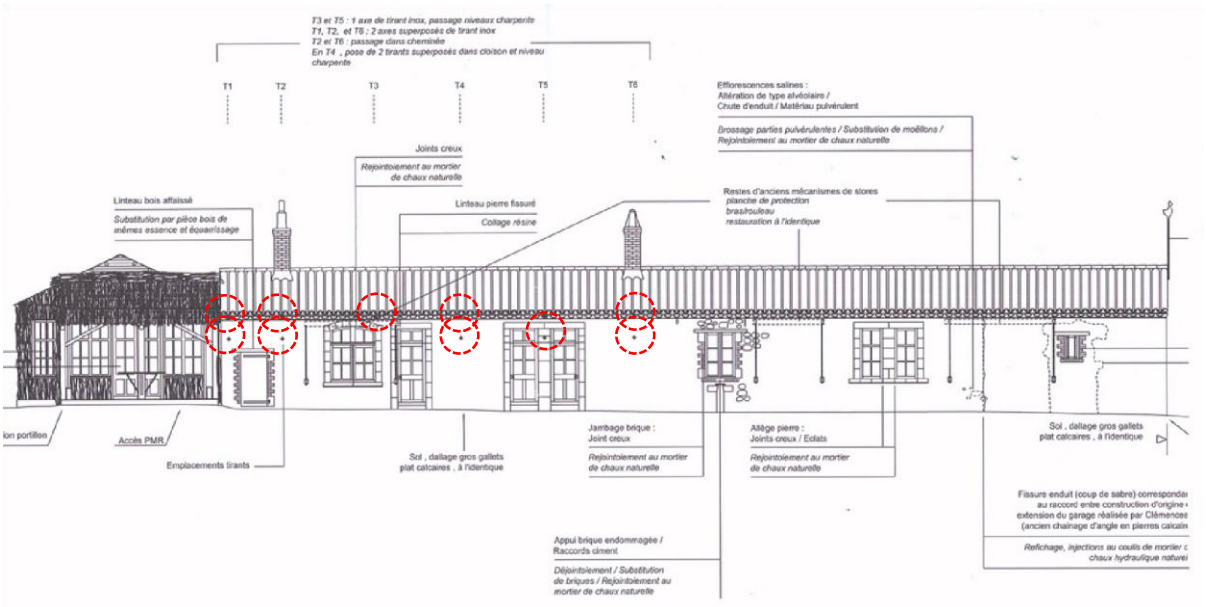


Aperçu en 1999, avant et après les travaux de consolidation et de restauration entrepris par P. Prunet ACMH





Aperçu des tirants métalliques installés dans les combles, reliant les deux gouttereaux.









Localisation des tirants

Aperçu de la Maison Clémenceau en 1999, ***avant*** *les travaux de consolidation et de restauration entrepris par Pascal PRUNET ACMH*

Le cas particulier de la Chambre de Clémenceau : un désordre récent

Au droit du lit de Clémenceau, dissimulées derrière le bouclier africain, tout un faisceau de fissures relativement importantes est visible. Une partie de ces fissures correspond à d'anciennes fenêtres murées dont les linteaux se devinent encore et qui sont à l'origine de fissures identifiées en extérieur dès les années 1990. **Selon toute vraisemblance, ces fissures sont apparues après les travaux de renforcements de 2003, car elles ne sont pas signalées dans l'étude de 1999 et ne sont pas visibles sur les photographies de 2004. Ce qui signifie que le désordre s'est manifesté et développé en moins de 20 ans.** Néanmoins, les travaux de 2003 ont peut-être repris des fissures beaucoup plus légères : en effet, une fissure verticale est mentionnée dans le PAT de Pierre Prunet en 2003.

Une autre fissure se retrouve de l'autre côté de la cloison, dans le couloir : elle souligne le linteau de la porte et peut-être la maçonnerie du jambage de droite.

La configuration de la maison – toute en longueur – fondée dans le sable, peut également expliquer une partie de ces fissures : l'ensemble peut avoir cédé au point le plus faible, au niveau de baies murées. La fragilité du terrain a sans doute facilité les mouvements dans les maçonneries.

A l'extérieur, des fissures situées au droit de la chambre de Clémenceau ont été remaillées (travaux de 2003-2004 et reprise des badigeons en 2020) et ne se sont pas rouvertes.

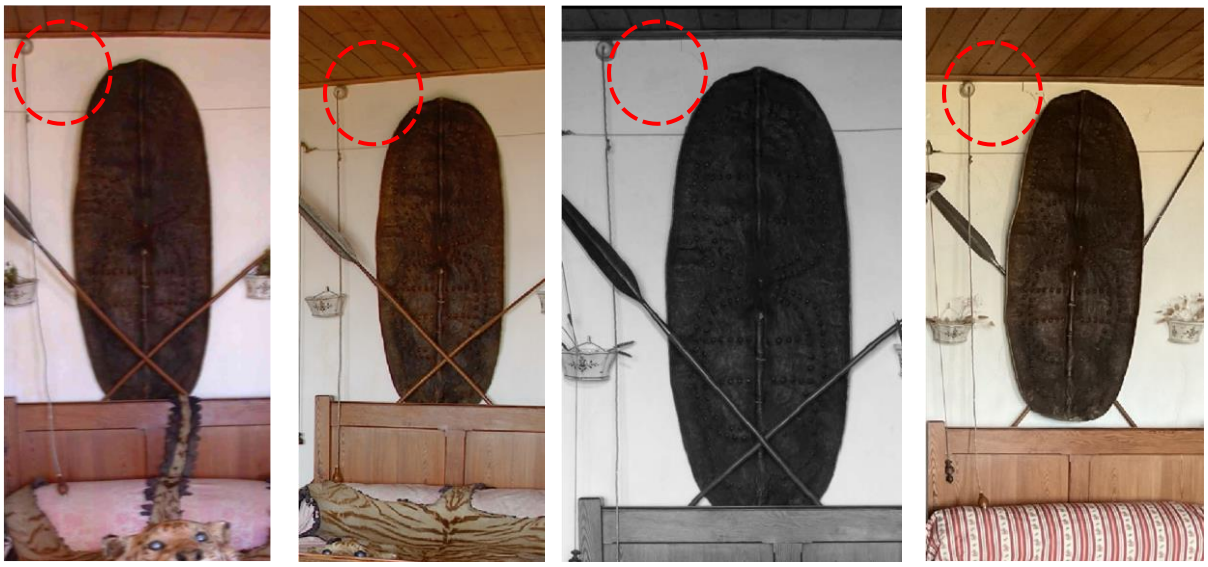
Le fissuromètre indique que la fissure s'est ouverte de 0,8 mm entre 2018 et 2022. (Ci-dessous, historiques des relevés du fissuromètre – données recueillies sur archives photos qui apporte une imprécision et une marge d'erreur possible).

La fissure est donc apparue discrètement entre 2003 et 2007, puis s'est ouverte brutalement vers 2010 – 2011. Instrumentée en 2018, elle n'a que peu évolué depuis. Néanmoins, aucun témoignage ne rapporte la découverte de cette fissure pourtant impressionnante, surtout si elle est apparue brutalement.
En l'état des connaissances, ce désordre peut avoir plusieurs origines :

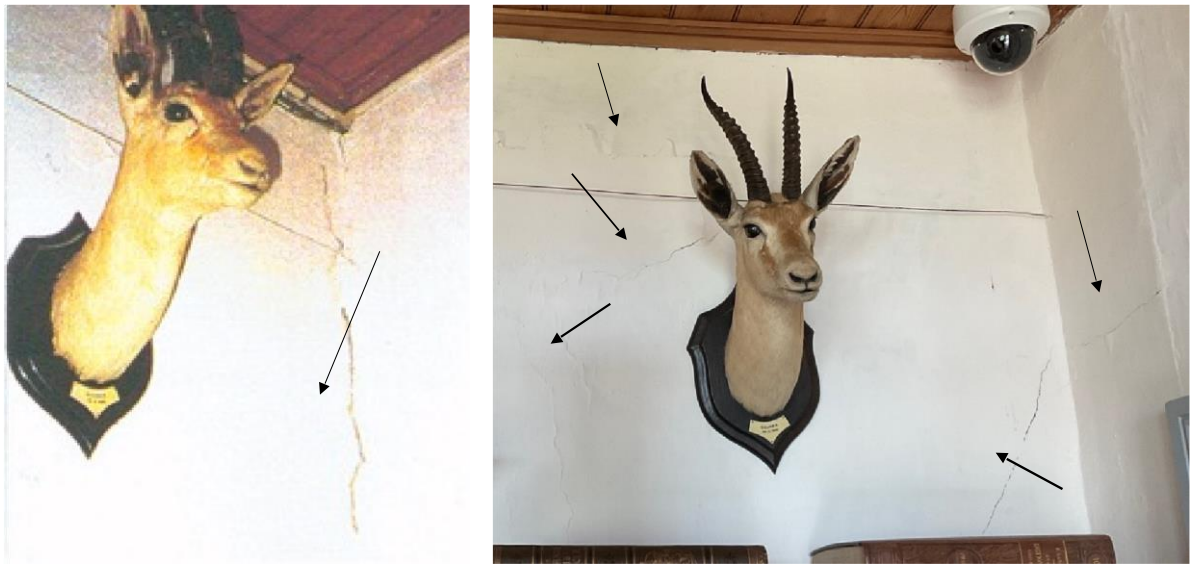
- Le vieillissement naturel de maçonneries anciennes mal fondées (bâties dans la dune), et un déchirement de la maçonnerie quand le moment de rupture est atteint
- Les conséquences d'une maçonnerie mal bâtie : d'anciennes baies ont été murées et certaines des fissures correspondent au fantôme des linteaux : les maçonneries hétérogènes et d'anciens coups de sabres non visibles peuvent être à l'origine des fissures
- Une réaction du bâtiment suite aux renforcements de 2003 – ce qui reste peu probable
- Les conséquences des tempêtes, dont Xynthia en 2010, qui a notamment détruit les anciens bâtiments de l'accueil du site, et qui peut avoir entraînée – immédiatement ou avec délai – un mouvement des maçonneries, quasiment stabilisé depuis.



Vue des fissures dans le gouttereau Nord de la maison : vieillissement des maçonneries et fantômes d'anciens percements.



De gauche à droite 2004 la fissure n'est pas visible ; en 2007 on la devine à peine ; 2011 et 2022 : la fissure est largement ouverte. La fissure s'est visiblement formée après les travaux de 2004, et son ouverture s'est accélérée et aggravée après 2007 ; ce qui pourrait correspondre aux conséquences de la tempête Xynthia de février 2010



La fissure à l'angle du refend (1999), comblée en 2003, ne sait pas rouverte (pose de tirants). En revanche, une autre fissure d'une autre nature est apparue, avec tout un faisceau de fissures dans le gouttereau



Dans le couloir, les fissures comblées et tirantées en 2003 ne se sont pas rouvertes. Mais d'autres désordres sont apparus

Les charpentes :

Les charpentes sont des structures simples et relativement modernes. Elles ne présentent pas de désordre particulier. A l'occasion de travaux de réfection des couvertures, un traitement général anti xylophages sera bienvenu.

LE COUVERT :

La maison est principalement couverte de tuiles creuses scellées. Seul le kiosque est couvert en tôles, masquées par des brandes de bruyère.

Les couvertures en tuiles :

L'ensemble des couvertures est vieillissant, et on constate qu'une partie des chapeaux ne sont plus scellés. Bien qu'aucune fuite n'ait été repérée, il semblerait que la couverture ne soit pas étanche, au regard des auréoles présentes sur les plafonds. Au-delà de fuites, il s'agit plus vraisemblablement de l'humidité ambiante qui pénètre le comble et percole sous le plafond. La laine de roche joue probablement le rôle d'éponge en retenant tout ou partie de cette humidité. On constate par ailleurs qu'une partie des ouvrages scellés sont gélifs, comme les génoises localement.

A l'occasion des travaux de 2003, seule la partie en bas de pente avait été déposée et rebâtie pour permettre la mise en place de réseaux dans les combles. La couverture a visiblement été resuivie, mais non refaite à cette occasion. Des travaux de remise en état ont été faits après la tempête Xynthia, mais la maison n'avait pas subi trop de dommages.



Aperçu des couvertures en tuiles scellées sur volige



Aperçu des tuiles à talon moderne, avec auréoles d'humidité, et vue d'un plafond avec traces d'humidité : clous rouillés, auréoles blanchâtres …

Le kiosque et le salon d'été :

Le salon d'été est couvert en tôles ondulées depuis sa construction en 1921. Ces tôles – sans doute remplacées à une époque inconnue – sont rouillées, mais ne semblent pas présenter de défaut d'étanchéité. On pourrait même considérer que la teinte rouillée s'harmonise mieux avec la brande et la tuile creuse, que la teinte « zinc » d'origine. En revanche, avant que les tôles employées ne vieillissent, la teinte rouge des tôles laquées était trop forte.



En haut à gauche, vue actuelle (teinte rouille). A droite et en bas, vue suite à la dernière restauration : la teinte rouge des tôles laquées était trop forte.

Le kiosque quant à lui est couvert de deux couches de brandes de bruyère entre lesquelles a été installée une étanchéité bitumineuse. Le principal problème réside dans la rencontre entre les deux parties de bâtiment, avec formation d'un chéneau masqué le long du pignon du salon. Ce chéneau – plutôt bien réalisé à l'origine – se déverse dans une descente EP masquée dans les brandes. Aujourd'hui, le chéneau est déformé et usé, et la descente EP totalement engorgée, ce qui entraîne le débordement du chéneau et la dégradation de la structure bois et des brandes refaites en 2003. Des opérations d'entretien ont été réalisées sur le kiosque en 2013 et 2018.

Les travaux de 2013 intervenaient suite à l'arrachage partiel de la couverture lors d'une tempête en 2009. A la suite de cette tempête, des entrées d'eau sont apparues et ont dégradé les structures en bois. De plus, des entrées d'eau sont apparues contre le pignon Sud du salon. Les travaux entrepris ont permis de :

- Refaire la couverture en brandes avec remplacement des films étanches,
- Mettre en place un film étanche et une bavette contre le pignon du salon
- Déboucher la descente EP et l'équiper d'une crapaudine.



Vues du kiosque avant les travaux de réparation de 2013 : film étanche à nu et entrées d'eau

Aujourd'hui, la couverture n'est pas en mauvais état mais des entrées d'eau semblent persister au niveau des rives. Un problème majeur persiste au niveau du chéneau situé à la jonction entre le versant Nord du kiosque et le pignon Sud du salon. Ce chéneau masqué présente plusieurs désordres :

- Il est régulièrement obstrué par des morceaux de brandes qui se détachent,
- La descente est visiblement totalement bouchée,
- Il en résulte le débordement du chéneau dans l'angle entre les deux bâtiments, et donc le pourrissement de la structure bois,
- Le chéneau lui-même est dégradé et déformé à son extrémité.

D'une manière générale, il s'agit d'ouvrages rudimentaires fragiles et relativement éphémères, qui étaient jadis très régulièrement remaniés et réparés. Il n'est pas étonnant que ce type de couverture demande des travaux de remise en état réguliers, et l'écran étanche n'y changera pas grand-chose, car il déplace le problème au niveau des rives qu'on ne sait pas rendre étanches, ou bien au moyen du truchement par une couverture solide déguisée et masquée par les brandes.



Vues des désordres au niveau du chéneau encastré, et traces de mousses et algues sur la structure bois, témoin d'un défaut d'étanchéité de la couverture

LE CLOS ET LE HORS D'AIR :

L'ensemble des menuiseries extérieures (portes, fenêtres et contrevents) a fait l'objet de travaux de remise en état et de sécurisation en 2015. Il n'y a pas de désordre majeur à signaler.

Ponctuellement néanmoins, on constate certains désordres :

- Les contrevents anciens continuent de se dégrader petit à petit : lames pourries, gerces… Les lames ont visiblement été mastiquées lors de la dernière restauration. Ce n'était sans doute pas un choix judicieux, car au lieu d'avoir un écartement propre entre deux lames qui sèchent, le mastic craquèle

et donne un aspect dégradé à l'ensemble. Il n'y a cependant aucun caractère d'urgence à intervenir. Les portes du garage sont plus dégradées que les autres contrevents.

- Localement, certaines ferronneries sont corrodées et devraient être traitées et repeintes au titre de l'entretien. La fixation du gond de la porte du garage doit être vérifiée (boulonnée dans une poutre dégradée).
- Les menuiseries plus modernes ont subi un séchage trop brutal, sans doute lié aux importants écarts de température en bord de mer,
- Çà et là, les menuiseries mériteraient d'être repeintes (bois à nu par endroit, craquelures…)
- On signalera la piètre qualité de la porte vitrée installée à l'entrée de l'ancien garage transformé en espace muséographie, devenu réserve aujourd'hui. Cette porte sans qualité revêt un aspect « pseudo-contemporain » qui n'a pas sa place dans cette maison qui doit conserver son caractère rustique et rudimentaire.



Aperçu de diverses menuiseries de fenêtres et contrevents, et de la porte « moderne » logée derrière les ventaux du garage

Les fenêtres du salon sont munies de grilles rétractables. Il manque un verrou pour bloquer le système en position ouverte au droit de la grille Nord, ce qui peut présenter un risque pour le publique si le dispositif se déplie.



Seule la baie Ouest du salon a conservé son dispositif de contrevents amovible, remis en service en 2003. Bien que peu pratique, cela reste le meilleur moyen pour sécuriser cette fenêtre. Un système similaire existait pour les deux grandes fenêtres, déposé en conservation et remplacé par des grilles rétractables qui ôtent un peu de charme à la maison…

LES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES :

Les élévations sont de deux types : maçonnerie enduite pour la maison, et brandes de bruyère pour le kiosque et le salon d'été.

<u>Les élévations maçonnées :</u>

Les élévations ont été restaurées en 2003-2004, ce qui a permis de retrouver l'esprit et l'aspect d'une maison traditionnelle vendéenne badigeonnée de blanc, caractère que la maison avait perdu par manque d'entretien et avec le développement de vigne vierge sur les murs.

Les façades ont été rebadigeonnées en 2020.

Aujourd'hui, on constate plusieurs désordres dont les plus importants sont :

- Le faïençage des enduits : ces enduits sont très durs et peut-être trop hydrauliques. Sous l'effet des chocs thermiques importants et de l'humidité ambiante, ces enduits « claquent ». En dehors d'un aspect légèrement dégradé, cela suppose que l'enduit est très dur et relativement étanche, risquant de bloquer l'humidité dans le mur.



- Il a été constaté un problème d'adhérence des badigeons appliqués en 2020 qui s'écaillent. Il y a visiblement un problème de compatibilité entre le support et le badigeon. Le problème pourrait venir d'un défaut d'humidification du support à l'application du badigeon, ou bien de l'utilisation d'un décapant pour supprimer les anciennes couches avant application de la nouvelle. En dehors de l'aspect esthétique, il n'y a pas de problème de conservation du monument, mais cela suppose de refaire très régulièrement les badigeons. En revanche, le caractère dur de l'enduit ne semble pas être à l'origine de ce désordre.





D'un point de vue esthétique, on constate que les rejaillissements des eaux pluviales sur le sol dur (pierres maçonnées au sol mises en œuvre en 2003) engendrent des tâches d'humidité et l'encrassement des badigeons en pied de murs. De même, le pignon du garage présente des coulures encrassées assez inélégantes.





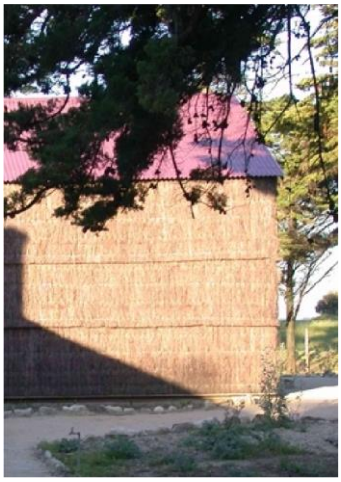
Les élévations bardées :

Le salon d'été est une construction ajoutée par Clémenceau à la manière d'une « cabane » qui cache un certain confort bourgeois. A ce titre, la structure est très simple, en charpente, bardée de bois et couverte de brandes de bruyère.

Le kiosque, quant à lui, est simplement tendu de brandes entre les poteaux structurels, sans aucun bardage de support. L'habillage s'apparente à un rideau tendu.

Les bardages du salon ont fait l'objet d'une importante restauration en 2003, et les brandes ont été remplacées à cette époque.





Aperçu des travaux de réfection en cours en 2003

Aujourd'hui, les bardages et les brandes sont en assez bon état, à l'exception de quelques zones qui ont moins bien vieilli que d'autres :

Au droit des fenêtres Nord, l'absence de saille de l'appui de baie a entraîné l'usure prématurée de la brande. En comparaison, au droit de la fenêtre Ouest, la brande s'est mieux conservée, protégée par le débord de l'appui.

Côté kiosque, l'habillage en brandes de l'allège est très lacunaire, sans doute en raison de la manipulation des contrevents et des grilles.





Les ouvrages secondaires :

Les élévations conservent un certain nombre d'ouvrages secondaires, tels que les stores à mécanisme ancien tournés vers la mer : ces mécanismes et les toiles, restaurés en 2003, présentent quelques désordres nécessitant révision et remise en état : un bras articulé est cassé, une roue dentée défectueuse, les protections sur les murs sont lacunaires…





L'HUMIDITÉ :

Les problèmes d'humidité se traduisent par deux phénomènes différents : des infiltrations dans les maçonneries et un phénomène de condensation sur les plafonds.

Des remontés d'humidité en pieds de murs sont visibles, mais restent très localisé puisqu'on les retrouve presque exclusivement à l'angle Sud-Est du garage et sur les allèges de baies Sud de l'ancien logement des gardiens. Rappelons qu'une sorte de drain a été mise en place en 2003 au moyen d'une simple tranchée remplie de matériaux drainants. Cette solution a été retenue en raison de la nature même du sol : s'agissant d'une dune de sable, le sol est par nature très drainant et ne retient pas l'eau.





Aperçu des désordres directement liés à l'humidité

L'angle du garage est le seul endroit où l'humidité est importante. Concomitamment, l'apparition de moisissures atteste également d'un défaut de ventilation dans ce local.

Au-delà d'un problème d'infiltrations, l'apparition de cloques dans le revêtement peint de la salle d'exposition atteste de l'emploi d'une peinture imperméable qui ne permet pas à l'humidité de s'échapper. Cette peinture emprisonne l'humidité dans la maçonnerie.

En l'état des observations, il semblerait que ces désordres proviennent davantage des rejaillissements et des lessivages des murs en l'absence de gouttière plutôt que de remontées d'humidité. L'emploi de peintures imperméables est peut-être la cause de l'apparition de ces désordres qu'on ne repère pas particulièrement dans les autres salles de la maison.

Par ailleurs, auréoles en plafond liées à la condensation et/ou à des entrées d'eau par la couverture, avec comme phénomène aggravant la laine de verre qui forme une éponge maintenant l'humidité sur le plafond. Ces auréoles semblent être apparues depuis les travaux de 2003, mais cela reste tout de même à confirmer. Les marques noires liées à la corrosion des clous de fixation est sans doute plus ancienne et est irrémédiable.



Aperçu des auréoles sur les plafonds bois, et de la laine de verre qui piège l'humidité

L'ISOLATION THERMIQUE :

La maison étant restée peu ou prou dans l'état dans lequel elle a été léguée à l'Etat, il n'y a pour ainsi dire aucune isolation thermique, y compris au niveau des menuiseries qui sont à simple vitrage et sans joint.

Seuls les combles ont fait l'objet d'une isolation au moyen de laine de roche déroulée sur le plafond bois des pièces. Aujourd'hui cette isolation est écrasée, arrachée et déchirée et ne joue plus son rôle. De plus, il semblerait que la laine se gorge d'humidité et soit à l'origine d'au moins une partie des auréoles qui sont apparues sur les plafonds des salles. Cette isolation doit être intégralement refaite à neuf.



LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES :

Les installations électriques ont fait l'objet d'une réfection à l'occasion des travaux de 2003. Elles sont régulièrement vérifiées, et le principal désordre relevé par les vérificateurs concernent l'absence de raccordement à la terre des appareillages électriques anciens du musée (plafonniers, lampes de chevet…) bien que ceux-ci aient été réélectrifiés. Mais cela concerne également le raccordement des luminaires de la salle d'exposition, qui est un dispositif moderne.

Concernant le raccordement à la terre, il faut signaler que celui-ci est rendu obligatoire dans toutes les pièces par la norme NFC 15-100, dont la dernière version date de 2015.

Pour rappel, et après précisions prises auprès de l'organisme de vérification, le principal problème vient des appareillages d'éclairage historiques : La réglementation retient deux cas de figure :

- soit les luminaires sont munis de douilles en PVC, et leur raccordement à la terre n'est pas obligatoire. Il s'agira alors d'appareillages de classe 2
- soit ils sont munis de douilles en laitons, et celles-ci doivent être raccordées à la terre. Il s'agira d'appareils de classe 1.

Or, les luminaires anciens sont munis de douilles en laiton et ne sont pas raccordés à la terre (fils tressés en tissu "à l'ancienne"). Parallèlement, on signale également que les rampes de lumière de l'espace muséographique présentent également un défaut de mise à la terre.

A noter que cette contrainte réglementaire s'applique notamment dans le cadre du Code du Travail.

LA SÉCURITÉ INCENDIE :

Dans le cadre des travaux de 2003, le site a fait l'objet de la mise en place d'un système avancé de détection incendie au moyen de têtes aspirantes reliées à une centrale de type ESSER avec vidéoprotection incendie et intrusion. Ainsi, dans chaque pièce, deux petits capteurs – particulièrement discrets – permettent d'assurer cette détection.

L'installation est entretenue et régulièrement révisée et permet la détection précoce d'un départ de feu. En cas de déclanchement de l'alarme, un agent d'astreinte est informé par le biais de son téléphone d'astreinte.









Cependant, au vu de la configuration de la maison – pièces en enfilade, comble non recoupé, plafond bois qui n'isole pas la charpente – il y a un réel risque de propagation du feu, et ce malgré une détection précoce. A l'heure actuelle, le maître d'ouvrage et les pompiers ne peuvent que considérer qu'en cas de départ de feu important, la maison et ses collections seront intégralement détruites. En effet, le feu détruisant un plafond puis la charpente, immédiatement située au droit, se propagera sans difficulté vers les travées voisines en raison de l'absence de cloisonnement (murs de refends) et de l'existence de « trous d'homme » dans les pignons.

Parallèlement à la détection se pose la question primordiale de limiter les risques de départ de feu. Aujourd'hui, les réserves en tant qu'espace de stockage présentent le principal risque de départ de feu. Or, malgré un dispositif de détection accru, le local en tant que tel présente un certain nombre de faiblesses :

- Pas de protection coupe-feu sous les charpentes (plafond bois simple)
- Pas de porte coupe-feu permettant de l'isoler de la salle d'exposition voisine

On peut considérer qu'il en est de même pour l'ancien débarras situé entre la chambre et le kiosque, dans lequel du matériel est entreposé et les tableaux électriques sont installés sans aucune protection.

Ponctuellement, d'autres aménagements peuvent être considérés comme à risque :

- Présence d'un boitier de dérivation à proximité de la brande du kiosque : risque de propagation rapide d'incendie,
- Anciens circuits électriques non fonctionnel et peut-être encore sous tension (prises au sol et éclairage au sol du salon et du kiosque)
- Radiateurs électriques à résistance nue : ces appareils peuvent être à l'origine de départs de feu en raison de surchauffe. On préférera l'utilisation de radiateurs à bain d'huile, moins sujets à départs de feu.



Aperçu des espaces de stockage

LA SÉCURITÉ ANTI-INTRUSION :

Dans le cadre des travaux de 2003, le site a fait l'objet de la mise en place d'un système anti-intrusion visant à suppléer au caractère isolé de la maison. Il s'agit d'un dispositif multiple constitué de :

- Contacteurs sur les portes donnant sur l'extérieur
- Détecteurs de mouvement dans les angles des pièces
- Détecteurs au droit des portes
- Caméras

En cas de déclanchement de l'alarme, un agent d'astreinte est informé par le biais de son téléphone d'astreinte, avec un report vidéo afin d'effectuer la levée de doute à distance.



Centrale Anti-intrusion, et vue d'un contacteur de porte

LES OUVRAGES ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS :

En termes de dispositions, et s'agissant d'une « Maison des Illustres », il n'y a pas lieu de juger ou modifier les aménagements intérieurs actuels. Seuls les aménagements techniques et fonctionnels peuvent faire l'objet de modifications et d'améliorations.

Les salles historiques :

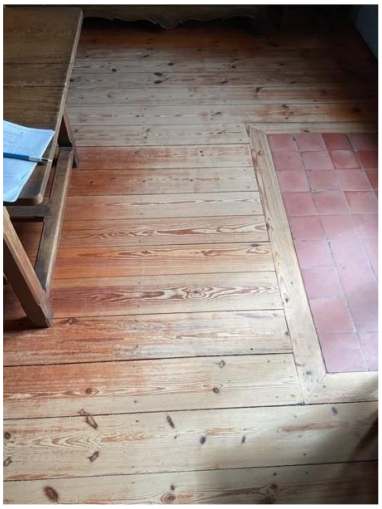
Les salles présentent un vieillissement général à la fois lié à l'usage et au temps, et qui affecte les différentes parties bâties :

- Les élévations, bien que propres et repeintes récemment, accusent des fissures qui entraînent des décollements d'enduits et des poussières, et détériorent la qualité visuelle de l'ensemble. En dehors

des fissures structurelles qui ont été décrites plus haut, il s'agit essentiellement des bâtis de portes ou des structures bois au cœur des cloisons qui génèrent des fissures assez inévitables.

- Les sols ont été entièrement restaurés en 2003, et vraisemblablement vernis ou vitrifiés. Bien que ce traitement de finition facilite l'entretien courant, on constate qu'il n'est pas adapté à un lieu de fort passage : en effet, le vernis est largement usé au droit de tous les passages, ce qui altère grandement l'aspect général des salles. Bien que plus compliqué d'entretien à l'usage, un sol huilé ou ciré aurait moins mal vieilli, et aurait surtout été plus simple à remettre en état (pas de ponçage des planchers).
- On constate également des dégradations importantes et ponctuelles, liées au déplacement des meubles pour les besoins de l'entretien, et surtout au niveau des lits dont les roulettes ont perdu leurs petits « pneus » de caoutchouc qui protégeait les sols.
- Au niveau des plafonds, des auréoles blanchâtres témoignent des entrées d'humidité par la toiture.
- En revanche, les menuiseries de portes et de fenêtres sont dans l'ensemble en assez bon état de conservation





CRITIQUE D'AUTHENTICITE

Le jardin

Comme la végétation grimpante sur les façades, la disparition du jardin est une perte majeure pour le visiteur et pour la présentation de la maison. Il était révélateur de la personnalité de G. Clémenceau au même titre que les objets précieux qui ornent l'intérieur de la maison. Il témoignait de son goût pour les jardins, rappelait ses affinités avec C. Monet autour de cette passion commune. Le jardin était également une pièce d'agrément et de mise en valeur spectaculaire de la modeste « bicoque ». Le vide qu'il laisse tel qu'on peut le voir aujourd'hui dispense tout commentaire.

Les façades

Les longues façades de la maison présentent peu de dénaturations. Les modifications qu'elles ont connu au nord lors des différents aménagements du logement des employés ont été supprimées et leur reprise a été habilement fondue dans l'enduit. Parmi les dénaturations à relever on peut lister : l'absence de végétation grimpante, celle qui parait l'ensemble des façades de feuillages et de fleurs du temps de G. Clémenceau, lors des travaux de sécurisation les grandes baies vitrées du salon ont à cette occasion été parées de grilles de protection interdisant l'emploi des volets rapportés historiques. Certaines menuiseries ont été remplacées à l'identique selon des mises en œuvre récentes (assemblage avec rivet en étoile) ; dans les salles récemment aménagées ont été créées selon des dessins contemporains (porte-fenêtre et fenêtres du garage) qui ne reprennent pas les compositions existantes des parties historiques : imposte vitrée, petits bois, soubassement à panneaux. Ces dernières sont assimilées par leur couleur aux menuiseries historiques ou restaurées mais leur dessin daté, dénote et crée une sorte d'anachronisme.

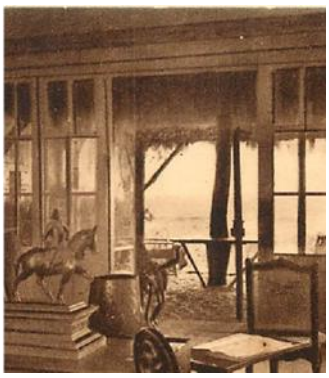
Les salles historiques

L'ensemble des intérieurs demeure encore très authentique par la présence des matériaux pour la plupart d'origine et le très bel ensemble d'objets et de mobilier.

On peut néanmoins souligner quelques points de détails pouvant tenir lieu de dénaturation :

- On soulignera le soin apporté à la mise en place d'ampoules imitant les anciennes ampoules à filaments qui participent à l'ambiance tamisée, sans doute proche de celle de l'époque de Clémenceau. Néanmoins, les usagers (personnels et visiteurs) se plaignent souvent d'un manque de lumière. Il est cependant difficile de proposer un éclairage plus important sans dénaturer l'esprit de la maison.
- Lors de sa remise en place, le monte-et-baisse (plafonnier) de la cuisine n'a pas été correctement remonté.
- On regrettera la présence du filet de protection sur la bibliothèque de Clémenceau : si l'on comprend aisément la raison de la pose de celui-ci, un grillage métallique fin aurait sons doute été moins impactant visuellement, et aurait rappelé les bibliothèques grillagées traditionnelles.
- La question de la couleur de la cheminée de la cuisine peut poser question, car l'on sait d'après les archives photographiques que celle-ci n'était pas peinte en noir à l'origine. Néanmoins, l'état actuel est assez élégant.
- L'ouverture au public de la maison impose son adaptation aux personnes à mobilité réduite. Ces aménagements sont relativement sobres, discrets et réversibles, composés de rampes en bois amovibles, grisées par le temps. Néanmoins on peut regretter la création du plancher dans le kiosque qui ôte à cet espace son aspect de cabanon posé sur le sable. On a perdu avec celui-ci l'esprit d'une « cabane les pieds dans le sable », si charmant sur les photographies du temps de G. Clémenceau ou même l'état plus récent avec des « pas japonais » en pierre.





Les salles modernes

La partie est de la maison a perdu l'authenticité de ses fonctions et de ses dispositions à la mise en œuvre des différents projets d'aménagement et plus particulièrement à l'occasion de la dernière campagne de travaux en 1986-1990. Transformés en salles d'accueil, d'exposition, de vidéo projection et enfin en réserves, dans une forme de « tabula rasa », il semble que l'usage de ces salles ne soit pas optimal.

Les éléments de second œuvre proches des dispositions d'origine par leurs matériaux mais très différents par leurs détails de mise en œuvre proposent une présentation peu satisfaisante :

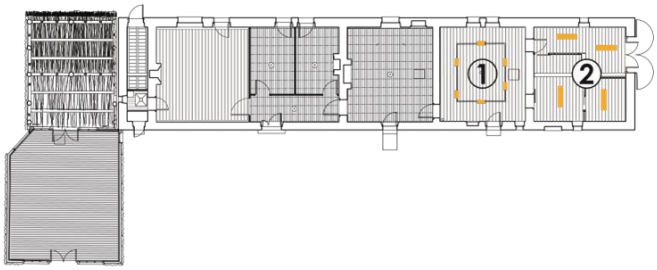
Les dispositifs d'éclairage et autres éléments techniques

Alors que les pièces de vie aménagées par G. Clémenceau sont restées presque telles qu'elles étaient du vivant de l'illustre locataire y compris dans leurs ambiances lumineuses, les salles réaménagées subissent un éclairage zénithal produit par des appareils récents type spots sur rail et barres de néons. Ces équipements particulièrement visibles produisent une lumière blanche, écrasante. Dans l'ancien garage les barres de néons s'adaptent difficilement au plafond en rampants sous toiture.

L'ancien logement des employés, l'ancien garage - les nouveaux espaces muséographiques

L'éclairage des espaces muséographiques réaménagés dans les années 90 est très différent de celui, préservé, des pièces de vie de G Clémenceau ; ont été installés : des spots sur rail dans la salle d'exposition (1) et des néons dans la salle d'archives (2). L'éclairage est intense, blanc et vient uniquement du plafond, quant aux appareils, ils sont un design contemporain dont la couleur et les dimensions les rendent très visibles.

L'ambiance de ces pièces est par conséquent loin de celle d'une habitation au début du XXème siècle, à la lumière jaune, plus intime et diffusée largement ou en focal en plusieurs endroits.



① La salle d'exposition



② La salle d'archives



Les menuiseries intérieures

Les menuiseries intérieures des ouvertures créées par les nouveaux aménagements n'ont pas fait l'objet de dessin particulier, leur aspect participe à la banalisation de ces salles.









Une amélioration pourrait être apportée au niveau des salles « modernes », qui ne sont pas actuellement exploitées à la hauteur de leurs capacités (notamment au niveau des réserves) et qui souffrent d'un aspect qui tranche avec le reste de la maison : avec des matériaux pas assez traditionnels pour se fondre dans le reste du décor, et pas assez modernes et contemporains pour trancher avec le reste dans un langage architectural qualitatif.

La réserve en l'état n'est pas fonctionnelle et ne profite pas de l'espace voisin (ancienne entrée) qui, elle, est transformée en vaste zone de stockage. S'il fallait réintégrer tout ou partie de ces espaces à la maison, il faudrait repenser l'espace au regard d'un programme de réutilisation qui rester à établir avec le maître d'ouvrage.

Outre son architecture d'avant-garde, s'inscrivant dans le courant néo-rural, et son implantation exceptionnelle face à l'océan Atlantique, la maison de Belesbat ne présente pas, d'un strict point de vue architectural, de valeur patrimoniale particulière. L'intérêt patrimonial du site est en revanche indissociablement lié à son illustre dernier occupant, Georges Clemenceau, ainsi qu'aux transformations et aménagements intérieurs et extérieurs qu'il y a réalisés.

La maison constitue une synthèse matérielle des principaux traits qui caractérisaient Clémenceau à la fin de sa vie : grand intellectuel, connaisseur d'art, amateur de bonne chère, homme aimant recevoir, jardinier infatigable et obstiné, attaché à un cadre de vie retiré, dépaysant et humble, tout en demeurant fidèle à certaines conventions bourgeoises de bienséance. Les premières démarches de protection et de conservation de la maison en l'état ont permis de préserver un lieu de mémoire particulièrement évocateur, dans lequel l'empreinte du « Tigre » demeure sensible. L'attribution du label « Maison des Illustres » à la maison Clemenceau confère à l'ensemble une forte cohérence patrimoniale et laisse peu de latitude en matière d'évolution. En effet, la maison est demeurée, pour l'essentiel, dans l'état connu par Georges Clemenceau — à l'exception du garage et de l'appartement du gardien — et n'appelle pas de modifications substantielles.

Dès lors, les travaux susceptibles d'être engagés ne viseront pas une transformation de la maison, mais une restauration stricte de l'existant afin d'en préserver la grande authenticité : réparation des désordres, traitement des pathologies du bâti et rafraîchissement ponctuel des espaces. Les interventions en maçonnerie, sans être techniquement complexes, apparaissent néanmoins impactantes pour l'édifice. Elles nécessiteront le déménagement temporaire des collections et la fermeture du monument pendant la durée du chantier. Il apparaît ainsi pertinent de regrouper, concomitamment aux travaux de structure ou de couverture, un ensemble d'interventions plus techniques visant à améliorer les conditions de conservation, de sécurité et de mise en valeur du monument : amélioration de la sécurité incendie, d'accessibilité, de conservation des mobiliers et des œuvres.

Les intentions de projets présentées ci-après répondent aux problématiques sanitaires soulevées, de l'analyse approfondie des équipements techniques et des remarques émises par les agents sur place qui assurent l'ouverture, la surveillance, la sécurité, l'entretien et la fermeture du site de manière journalière.

1 - CLOS ET COUVERT :

A - Les reprises structurelles

Les fissures significatives observées dans la chambre de Clemenceau sont probablement dues à plusieurs facteurs. Le diagnostic réalisé en 2023 identifie plusieurs causes potentielles :

- La nature sableuse des sols et la probable faible profondeur des fondations en lien avec la nature plutôt sobre de la construction.
- La tempête Xynthia de 2010
- Les reprises structurelles opérées en 2003, notamment par l'ajout de tirants entre les murs gouttereaux.
- Ou encore la mauvaise qualité des ouvrages lors du bouchement des baies par Clemenceau.

Au regard du parcours de la fissure qui prend naissance en partie haute, tout problème de sol peut, selon nous, être exclu. Elle n'est pas typique de problèmes de fondations et les reprises en sous œuvre en tant que solution n'étaient déjà pas une option retenue au stade du diagnostic. En revanche, les autres facteurs peuvent totalement se justifier en y ajoutant un phénomène de poussée des charpentes qui pourra être définitivement confirmé qu'au moment de la découverture.

Il est donc préconisé, d'effectuer une réparation ciblée des fissures : ouverture du parement intérieur, purge des zones concernées, puis reconstruction au droit des coups de sabre et des linteaux des anciennes baies obturées, afin de rétablir la continuité et la cohésion de la maçonnerie.

Cette intervention initiale permettra ensuite d'évaluer de manière plus précise et certaine l'origine du désordre.

Concernant les autres fissures, mineures, un remaillage des maçonneries, complété si besoin par la mise en place de broches, sera suffisant.

B - Les façades extérieures :

Bien que l'ancien diagnostic ait mis en évidence la présence d'enduits durs, probablement trop hydrauliques et donc étanches, ceux-ci ne semblent pas être à l'origine de l'humidité dans les murs, les traces sur les parois intérieures restant limitées au pied des façades. Le problème constaté est essentiellement esthétique, lié au faïençage des enduits dû à leur composition. Les enduits ne seront refaits que ponctuellement, au niveau des fissures liées aux reprises structurelles.

Il semble qu'au vu des photos présentes dans le diagnostic, les badigeons aient été renouvelés entre 2023 et 2026. La dernière intervention date de 2020. Les badigeons sont donc entretenus très régulièrement. En effet, les façades, régulièrement lessivées par les embruns et la pluie, subissent un vieillissement plus rapide.

Des travaux d'entretien périodiques resteront nécessaires pour maintenir l'apparence caractéristique de cette maison traditionnelle vendéenne. Compte tenu des interventions sur les fissures et de l'altération générale des badigeons, il est prévu de reprendre l'ensemble des façades à 100 %.

C - Les menuiseries extérieures :

À la suite de la campagne de sécurisation réalisée en 2015 sur les menuiseries et les contrevents extérieurs, l'ensemble présente aujourd'hui un état globalement satisfaisant. Seuls quelques éléments anciens, bien que déjà restaurés, poursuivent leur évolution naturelle et continuent de se dégrader avec le temps, et sous l'influence de l'environnement marin.

En complément de la reprise de certains contrevents présentant des signes d'usure, il est envisagé de mettre en œuvre une campagne d'entretien des menuiseries afin d'en préserver l'intégrité et de prolonger les bénéfices des travaux engagés en 2015. Cette intervention légère comprendra :

- La vérification et la reprise des mastics
- Des réparations ponctuelles et localisées, notamment le remplacement de vitrages en recherche
- Une remise en peinture aux deux faces, après réalisation de quelques sondages stratigraphiques sur les châssis les plus anciens pour permettre la restitution de la teinte originelle.
- Révision des ferronneries (quincailleries et barreaux défensifs) avec un traitement anti-corrosion adapté à l'atmosphère saline et une remise en peinture.

Les châssis à simple vitrage seront révisés et un rainurage pour mise en place de joints d'étanchéité à l'air seront réalisés afin de stopper la pénétration d'eau lors d'épisodes pluvieux.

Les films de protection anti-UV feront l'objet d'un contrôle et seront remplacés en recherche.

Il a également été constaté que les grilles défensives rapportées devant les façades vitrées du salon d'été ne se manient pas facilement, voire ne se replient plus complètement. Il est donc proposé de réviser ces grilles défensives pour qu'elles puissent être utilisées

Par ailleurs, au regard des retours du personnel concernant le poids important des volets actuels de la fenêtre du kiosque et les difficultés de manutention, les volets en résine seront proposés en option. Ce nouveau système d'occultation pourra être renforcé par un dispositif défensif intégré, comprenant notamment des verrous ou des barres de sécurité par exemple.

Enfin, les stores bannes exposés côté océan seront inspectés et remis en état dans le cadre d'une seconde tranche de travaux. Les toiles pourront, le cas échéant, être remplacées.

D - Les couvertures :

Lors de la rédaction du diagnostic en 2023, il avait été proposé une révision approfondie de la couverture, incluant une reprise complète des scellements et le remplacement des tuiles défectueuses. Aujourd'hui, compte tenu des travaux d'amélioration thermique et de sécurité incendie, une dépose complète de la toiture apparaît nécessaire.
Il est donc proposé de procéder à la réfection intégrale de cette couverture, avec la mise en place d'un écran de sous-toiture qui nous semble indispensable pour prévenir toute fuite et protéger d'autant plus collections exposées. Cet écran offrira une protection contre les effets de siphon et les infiltrations d'eau en cas de vents forts, tout en limitant les dommages lors de tempêtes susceptibles de soulever les tuiles.

E - Les ouvrages en brandes de bruyère :

Les ouvrages en brandes ne supportent pas d'être remaniés ou réparés : au-delà de la problématique technique, le résultat d'un mélange de bandes neuves et anciennes sera esthétiquement insatisfaisant. Il est donc proposé de procéder à la réfection complète des brandes sur le kiosque et le salon d'été.

Ces travaux n'étant pas urgents pour le moment, ils pourront être intégrés dans une seconde tranche de travaux. La dernière réfection complète remonte à 2003, soit 23 ans. Compte tenu de la durée de vie relativement courte de ces éléments, il est probable qu'une nouvelle intervention soit nécessaire dans environ 7 à 8 ans.

En revanche une Intervention rapide sur le chéneau et la descente EP entre le kiosque et le salon d'été, semble inévitable au vu des dégâts observés. Le conduit devra être débouché rapidement, et une grille posée pour éviter tout encombrement par branches et déchets végétaux. L'entretien régulier de ce chéneau sera nécessaire jusqu'à sa réfection complète lors des travaux de remise en état de la brande de bruyère. En complément les brandes disparues au droit des allèges du kiosque seront réalisées en attendant un remplacement total.

Lors de cette deuxième phase moins urgente de travaux, il est prévu :

- Révision générale de l'ossature bois servant de support à la brande, avec une attention particulière portée aux pieds de façades exposés aux remontées d'humidité. Les allèges des baies seront également révisées afin de protéger la brande en parties basses de l'usure et de l'humidité. Ces éléments pourront également servir de support à la pose des nouveaux volets en résine.
- Réfection complète de la brande en toiture du kiosque. L'habillage du pignon Est de la maison, qui constitue un ajout postérieur, sera retiré pour restituer la perception complète de la maison ainsi que de sa cabane attenante tel que G. Clémenceau l'a imaginé.
- Reprise ponctuelle de la structure du kiosque, avec traitement biocide et xylophage des éléments de charpente en rondins équarris.
- Refonte du chéneau : il sera refait à neuf en cuivre et redimensionné pour éviter tout désengorgement. Une grille sera ajoutée à la place de la crapaudine pour prévenir le blocage par des branches ou autres débris. Le bastaing de support actuel, obstruant la partie haute des fenêtres du salon d'été côté océan, sera retiré, et le chéneau sera remonté pour s'intégrer harmonieusement à la pente du toit.

2- LES INTERIEURS DU MUSEE : PARCOURS MUSEAL ET CONSERVATION DES ŒUVRES :

A - Révision générale des pièces historiques :

Certaines salles du musée nécessitent des travaux de rénovation en raison de l'usure normale du bâtiment et de l'impact des visiteurs. Bien que ces interventions ne soient pas urgentes, elles contribueront à améliorer l'aspect général des lieux.

De plus, si les travaux concernant les structures, la toiture et la mise aux normes de l'installation électrique obligent à déplacer les collections et le mobilier, cela représente une occasion idéale pour réaliser les travaux ponctuels sur le second œuvre :

- Le rebouchage des petites fissures sur les murs et cloisons
- Réfection des badigeons en recherche
- La restauration et le traitement des parquets
- Le nettoyage et la remise en teinte en recherche des plafonds

Il est à noter que les intérieurs du salon d'été sont en bon état général. Seuls les planchers feront l'objet d'une intervention.

B - Réaménagement de la salle d'exposition :

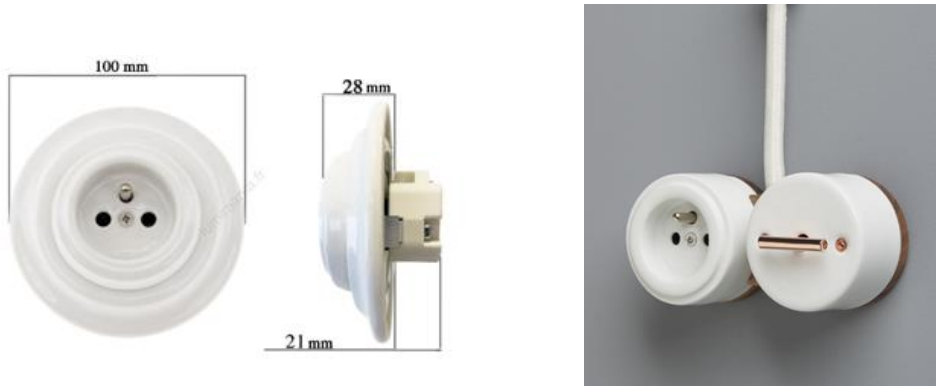
L'aménagement récent de cette pièce, anciennement le logement des employés, soulève des questions quant à son rôle de pièce d'accueil/introduction à la visite de la maison. Il s'éloigne de l'esthétique des salles historiques et atténue la lecture de l'organisation hiérarchique et fonctionnelle historique de la demeure, sans pour autant définir clairement cet espace. Un réaménagement permettrait de rétablir une cohérence et une unité dans les espaces muséales :

- La muséographie pourrait être adaptée afin de retrouver les principes des aménagements historiques en restituant le découpage original de la pièce par un jeu de cimaises ou un marquage discret au sol.
- Les deux menuiseries intérieures donnant dans les espaces techniques pourraient être modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les autres menuiseries de la maison
- Jouer sur des équipements d'éclairage plus discrets pour retrouver l'ambiance lumineuse propre à la maison, tout en mettant en valeur les contenus exposés.
- Enfin, une intervention sur l'esthétique de la pièce, serait souhaitable (planchers, murs et plafonds traités de manière uniforme), afin de s'harmoniser avec le reste des espaces historiques de la maison et leur redonner un peu plus d'authenticité.

C – La mise aux normes électriques :

Afin de répondre aux irrégularités soulevées dans le dossier de diagnostic et par le contrôleur des installations électriques, l'ensemble de l'installation sera repris, comprenant :

- Le déplacement du tableau d'allumage dans l'espace de la réserve (non accessible au public).
- La refonte totale du réseau électrique, avec une intégration discrète des réseaux en saignées, plinthes ou en combles. Aucun réseau ne devra être laissé apparent. Un soin particulier sera apporté aux appareillages afin de respecter le caractère patrimonial du lieu (répliques de prises en porcelaine, choix des ampoules…).
- Le maintien des blocs-prises étanches dans le salon d'été, compte tenu de son exposition à l'humidité et de l'absence d'isolation.
- L'intégration d'un éclairage extérieur sur la terrasse du kiosque.
- L'intégration d'un éclairage adapté dans les espaces de stockage et la réserve.
- L'intégration d'un éclairage complémentaire ponctuel (type mini-spots) dans certains espaces muséaux (cuisine, salon d'été, chambre G. Clemenceau), implanté de manière stratégique afin d'éviter une ambiance muséale trop marquée.



Modèle de prises type imitation prises en porcelaine

D - La Sécurité incendie :

Comme le souligne le diagnostic établi en 2023, et malgré la mise en place d'un important dispositif de détection précoce, la Maison Clemenceau et ses collections demeurent particulièrement exposées au risque de propagation d'un incendie.

Il est donc proposé d'intervenir selon deux axes complémentaires :

- Réduire les risques de départ de feu
- Limiter les risques de propagation en cas de sinistre

Locaux à risques :

Afin de réduire les risques de départ de feu et de propagation, on proposera d'intervenir sur ces locaux et de les traiter en locaux à risque :

- Encloisonnement CF 2h du nouveau local ménage par des habillages coupe-feu murs et plafond avec mise en place d'une porte CF 1h entre le local à risque et la salle d'exposition
- Encloisonnement CF 2h du local technique en façade Sud à côté du kiosque
- Mise en place d'une porte CF 1h entre la réserve et la salle d'exposition

Le cloisonnement des combles :

À ce jour, la propagation d'un incendie d'une pièce à l'autre est facilitée par l'absence de véritable compartimentage. Il convient toutefois de souligner qu'une consigne impose actuellement aux équipes du monument de fermer chaque soir les portes entre les salles. Ce compartimentage de fortune permet déjà, en cas de départ de feu, de ralentir la propagation et de gagner un temps précieux.

Afin de rendre ce dispositif pleinement opérationnel en toute circonstance, il est indispensable que ce réflexe soit systématisé à chaque étape, notamment en cas d'alarme en journée, lorsque les équipes procèdent à la vérification de l'évacuation du public. La mise en place d'un protocole incendie formalisé, incluant la fermeture systématique des portes après contrôle des salles, apparaît ainsi nécessaire.

Par ailleurs, le compartimentage des combles constitue une mesure particulièrement pertinente au regard de la configuration de la maison. Celle-ci se compose d'une succession de pièces en enfilade, chaque espace pouvant être assimilé à une travée. Il serait ainsi possible de créer six compartiments distincts. Au-dessus des plafonds existants il apparait nécessaire de réaliser une barrière CF 1H également.

Dans le cadre des travaux de couverture et d'isolation, indispensables à la conservation de l'édifice, il est proposé d'intervenir sur les combles selon les modalités suivantes :

- Réaliser un platelage de visite sur l'ensemble de la surface des combles. Ce platelage, constitué de panneaux OSB et de plaque de plâtre CF1H, permettra de ralentir la propagation d'un incendie par les plafonds. Chaque salle disposerait de sa propre trappe d'accès aux combles (à l'exception du secteur chambre d'amis 1 et 2 et du couloir : une trappe commune). Chaque trappe en plafond sera doublée par une trappe coupe-feu 1heure.
- Intervenir sur les maçonneries des pignons existants afin de calfeutrer au plâtre l'ensemble des pénétrations de charpente, trappes techniques et passages de câbles, afin de limiter les points de propagation potentiels.
- Créer une cloison de refend léger en carreaux de plâtre coupe-feu 1 heure entre la travée de la chambre Georges Clemenceau et le compartiment chambre d'amis/couloir, pour compléter le découpage des combles.

Système de détection et d'évacuation :

Le système de détection sera revu et amélioré. Une nouvelle centrale SSI sera installée dans l'espace réserve. Le principe de détection par têtes d'aspiration sera maintenu et les buses seront réutilisées dans la mesure du possible. Pour le kiosque, le système de détecteur linéaire thermique sera remplacé par un système identique à dissimuler dans la brande. Les alarmes incendie seront remplacées par des modèles plus discrets et plus récents. Les blocs

d'issues de secours seront remplacés par des modèles plus discrets et plus intégrés à l'ambiance et l'esthétique de la maison. Un arrêt coup de poing sera également installé à l'entrée du parcours muséographique dans la salle d'exposition.





Modèles de BAES plus discrets

Limiter les risques d'incendie :

En dehors de problème d'appareillage de chauffage ou de points chauds, et en dehors d'un acte de malveillance, le principal risque de départ d'incendie est un problème électrique. Aussi, un certain nombre de réflexes et d'aménagements permettra de réduire au mieux ces risques :

En termes de travaux :

- Révision complète de l'ensemble des installations électriques
- Dans les combles, prévoir des chemins de câbles capotés
- Supprimer les boîtiers de raccordement dans les combles, ou les remplacer par des boîtiers sécurisés
- Supprimer toute installation électrique située à proximité des brandes : un boitier a été repéré dans le kiosque
- Déposer les réseaux électriques qui ne sont pas utilisés (prises au sol, éclairage au sol…)
- Ne conserver qu'un minimum de prises électriques. Dans les espaces sensibles (brandes) des prises de type « ménage » peuvent être mises sur minuterie pour ne rester en service que le temps de leur utilisation

Réflexes en termes d'usages :

- Abolir les multiprises et rallonges électriques, même pour les expositions temporaires
- Les réseaux qui ne sont pas utilisés peuvent être maintenus déconnectés au tableau

E - Préservation des œuvres et aménagement de la réserve :

La préservation du mobilier et des œuvres repose sur la maîtrise du climat intérieur, de la lumière et de la qualité de l'air. Ces paramètres sont déterminants pour limiter les altérations mécaniques, chimiques et biologiques des matériaux constitutifs des collections. Dans cette perspective, le projet s'articulera autour des axes suivants :

Isolation thermique :

L'isolation thermique devra être intégralement reprise. Elle demeurera toutefois partielle, compte tenu des contraintes patrimoniales et de l'usage spécifique de la maison. En effet, il n'est pas envisageable d'isoler les murs périphériques, ni de remplacer les menuiseries par des menuiseries modernes à double vitrage étanche.

Au fil du temps, l'isolant actuel s'est chargés d'humidité en raison des phénomènes de condensation dans les combles et de leur exposition à l'humidité ambiante. Cette accumulation d'eau a altéré leurs performances et contribué aux dégradations constatées en sous-face des plafonds.

Il est donc prévu de refaire intégralement l'isolation des combles au moyen d'un isolant biosourcé, de type laine de bois, ou à défaut en laine de roche, en panneaux rigides ou semi-rigides, Cette isolation sera protégée par un platelage continu permettant la circulation ponctuelle dans les combles sans altération de l'isolant. L'ensemble des câblages techniques (électricité, détection, PAC, etc.) circulera au-dessus de ce platelage.

L'objectif sera toutefois de limiter au maximum les circulations dans les combles. Il sera prévu un nombre suffisant de trappes de visite, à raison d'une trappe par salle, afin de permettre un accès direct aux équipements techniques.

Maîtrise de la température et de l'hygrométrie :

L'objectif est de maintenir une température de 15° à 18°C a minima et un taux d'humidité comprise entre 50 et 60%, compatible avec la conservation préventive des collections. Un système de chauffage sera mis en place via une pompe à chaleur air/air. L'unité extérieure pour la prise d'air pourra être dissimulée dans le jardin arrière au niveau de l'espace technique du bâtiment accueil contemporain. L'installation sera dissimulée même l'hiver par la végétation.

A l'intérieur, les unités individuelles seront, elles, installées dans combles de la maison. La diffusion de l'air s'effectuera au moyen de grilles de soufflage intégrées au plafond en lattes de bois. Ces grilles devront faire l'objet d'un traitement particulièrement soigné pour que leur intégration soit la plus discrète possible. Elles pourront être réalisées en bois et teintées de manière à s'harmoniser avec le plafond existant.

Il convient toutefois de noter que, malgré l'ajout de joints d'étanchéité sur les menuiseries extérieures destiné à stopper les infiltrations d'eau en cas de pluies et de vents, le bâtiment conservera une certaine perméabilité. Le système devra donc être dimensionné en tenant compte de cette contrainte.

Le dispositif pourra être réversible et intégrer une fonction de rafraîchissement, permettant de réguler la température en période estivale et de limiter les amplitudes thermiques. Il permettra également de réguler l'hygrométrie dans les pièces indispensable à la conservation des œuvres y compris les textiles.

Les radiateurs à bain d'huile actuellement en place pourront être supprimés. Ces équipements génèrent des variations thermiques importantes.

Pour ne pas multiplier les sorties de type grille en plafond, l'espace dans les combles étant restreint, il n'est pas prévu de système de ventilation dans les salles historiques du musée.

Au vu du positionnement du salon d'été par rapport à la maison, il n'est pas possible de prolonger le système de chauffage jusque dans les combles du salon. Il est donc prévu d'y installer un système indépendant.

La réorganisation de la réserve dans l'espace garage :

Le projet prévoit la réorganisation de l'espace garage afin de créer une réserve plus grande et plus aérée, tout en conservant au maximum les cloisonnements existants, afin de limiter les interventions. Aucune modification des sols n'est envisagée. La réserve sera accolée au nouveau local ménage, séparant ainsi les fonctions et évitant tout risque lié à la présence produits potentiellement dangereuses pour les collections (le cloisonnement du local entretien est obligatoire). Cette réorganisation optimisera le rangement et la gestion des collections, en offrant des surfaces plus adaptées et un accès facilité aux objets stockés. Une mezzanine fermée à l'entrée de la réserve permettra l'installation de l'unité de traitement d'air, garantissant une température constante et compatible avec la conservation du mobilier ainsi qu'un système de ventilation régulant l'hygrométrie en toutes saisons (uniquement pour la réserve). Les gainables seront installées en apparents pour profiter de la hauteur sous plafond du rampant. Par ailleurs, les systèmes de sécurité incendie, d'intrusion (caméra) et les commandes de chauffage seront centralisés à l'entrée de la réserve.

Les luminaires néon en rampant de plafond seront également remplacés par des luminaires LED, conformes à la norme en vigueur, économes en énergie et plus adapté à la conservation des œuvres.

Dispositifs et traitements contre l'invasion des parasites/insectes :

De nombreux désinsectiseurs électriques sont actuellement installés dans les différentes pièces du musée. Ce dispositif semble efficace au regard des observations réalisées et du retour du personnel du musée. Il est proposé de conserver ces appareillages LED, sous réserve d'une vérification de leur conformité aux normes en vigueur afin de limiter les risques de surchauffe et de réduire leur consommation énergétique. Une attention particulière sera portée à leur intégration. L'ensemble de ces dispositifs devra être dissimulé autant que possible, notamment sous le mobilier, en évitant comme c'est aujourd'hui le cas de les placer sous les lits

F - Le système anti -d'intrusion :

Le système anti-intrusion sera maintenu conformément à l'existant, avec un report d'alarme sur un téléphone d'astreinte. Les caméras 360° actuellement en place seront conservées, de même que les détecteurs de bris de glace. Les contacteurs d'ouverture seront également contrôlés et maintenus en fonctionnement.
Pour compléter le système, il sera installé deux caméras extérieures optiques et thermiques rasant les deux façades principales nord et sud permettant d'avoir une détection précoce. Elles seront peintes pour s'intégrer au mieux au site et être le plus discrète possible.

A l'intérieur de la maison, il sera installé un système de diffusion de brouillard opacifiant qui se libère dès qu'une intrusion est détectée. Il permet de réduire la visibilité et de désorienter les cambrioleurs. Ce système se décline sous forme de boîtiers qui seront placés en faux plafond. Seule la buse de diffusion d'environ 30 à 60 mm sera visible (comme pour le système de détection incendie). L'impact visuel de ce système est donc largement réduit.



Modèle de caméras discrètes extérieures et dispositif de générateur de brouillard à implanter en faux plafond

Pour la zone la plus sensible qu'est la réserve, il sera installé sur la porte un cylindre électronique à badge permettant un accès restreint et contrôle aux personnes qui sont habilitées (tout comme sur le local ménage). Une béquille libre face intérieure de la réserve permettra cependant une évacuation rapide et sécurisée en cas d'incendie. En complément des barreaux existants devant les fenêtres, des caméras 360° seront installées ainsi qu'un système de diffusion de brouillard comme dans les autres salles de la maison.

G – Accès PMR :

Afin de permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) au sein de la maison-musée, des rampes en bois ont été installées au cours des années 2000 (vraisemblablement), en façades nord et sud.
Un platelage en bois a également été réalisé dans le kiosque, en remplacement des pavés japonais qui avaient eux-mêmes remplacé le sable d'origine. Une rampe permet aujourd'hui l'accès à cette terrasse en bois et, donc, au salon d'été.
Cependant, ces aménagements ne sont plus conformes aux normes en vigueur :

- La rampe devant le kiosque ne permet pas la rotation complète d'un fauteuil roulant.
- La rampe située en façade sud présente une pente trop importante pour être réglementaire.
- Seul la rampe d'accès à la salle d'exposition/ entre du musée est conforme et peut être conservée

Il est donc proposé, afin de garantir un accès universel à la maison :

- De supprimer la rampe située en façade sud, donnant accès à la chambre de Georges Clémenceau.
- De créer deux nouvelles rampes en bois le long de la façade nord l'accueil, afin de permettre l'entrée et l'évacuation des personnes à mobilité réduite
- De réaliser une nouvelle rampe PMR en bois, conforme aux normes en vigueur, permettant l'accès au kiosque et au salon d'été depuis le cheminement situé en façade ouest (parcours depuis l'arrière de la maison).

Les interventions envisagées visent à assurer la pérennité du bâtiment, à améliorer les conditions de conservation des collections et à adapter le fonctionnement du musée aux exigences actuelles de sécurité et d'accueil du public. Elles concernent à la fois le clos et couvert, les espaces intérieurs et les équipements techniques.

1 - CLOS ET COUVERT

Reprises structurelles et façades

Les fissures les plus importantes feront l'objet de réparations ciblées consistant en l'ouverture des parements, la purge des zones altérées et la reconstruction ponctuelle des maçonneries afin de rétablir leur cohésion structurelle. Les fissures secondaires seront traitées par remaillage des maçonneries, complété si nécessaire par la mise en place de broches.
Les enduits existants seront repris ponctuellement au droit de ces interventions et les badigeons traditionnels seront renouvelés sur l'ensemble des façades afin de retrouver une lecture homogène et traditionnelle de l'édifice.

Entretien des menuiseries extérieures

Une campagne d'entretien général des menuiseries sera menée afin d'en assurer la pérennité. Elle comprendra des réparations ponctuelles, le remplacement de vitrages en recherche et une remise en peinture après sondages stratigraphiques permettant d'identifier les teintes anciennes. Les ferronneries feront également l'objet d'une révision avec un traitement anticorrosion adapté à l'environnement marin.
Les châssis seront révisés et équipés de joints d'étanchéité afin de limiter les infiltrations d'eau. Les films de protection anti-UV seront contrôlés et remplacés si nécessaire.
Les grilles défensives actuellement en place devant les grandes baies du kiosque seront déposées, révisées, repeinte avant d'être remise en place. Les stores bannes exposés côté océan feront l'objet d'une inspection et d'une remise en état dans une seconde tranche de travaux.

Réfection complète de la couverture et travaux associés dans les combles

La couverture fera l'objet d'une dépose complète suivie d'une réfection intégrale avec mise en place d'un écran de sous-toiture destiné à renforcer la protection du bâtiment en cas d'évènements climatiques exceptionnels.
Cette intervention permettra également d'engager plusieurs travaux complémentaires dans les combles.
Cette intervention permettra également de réaliser plusieurs travaux complémentaires dans les combles. L'isolation existante sera entièrement reprise et un platelage réalisé en panneaux coupe-feu une heure sera mis en place afin de ralentir la propagation d'un incendie et d'organiser les circulations techniques.
Les réseaux techniques (électricité, détection incendie, centrale de traitement d'air) seront regroupés dans des chemins de câbles sécurisés. Un compartimentage des combles sera réalisé en cohérence avec la trame des pièces afin de limiter la propagation d'un incendie entre les différentes travées. Les pignons existants seront repris afin de calfeutrer les passages techniques et les pénétrations de charpente.
Plusieurs trappes d'accès coupe-feu seront créées afin de permettre un accès direct aux équipements techniques. Les réseaux de chauffage et de traitement d'air nécessaires à la régulation climatique du musée pourront ainsi être installés dans les combles et distribués dans les différentes pièces par des grilles discrètement intégrées aux plafonds.

Le kiosque et les ouvrages en brandes de bruyère

Les ouvrages en brandes du kiosque et du salon d'été feront l'objet d'une réfection complète dans une seconde tranche de travaux. Cette intervention comprendra la révision de l'ossature bois support, le traitement des éléments de charpente et la reprise ponctuelle de la structure du kiosque.
La réfection complète du chéneau existant en cuivre, avec un redimensionnement permettant d'éviter les phénomènes d'engorgement, est en revanche proposée dès la première phase de travaux. Les parties de brandes disparues au droit des allèges seront provisoirement rétablies.

L'habillage en brande du pignon est, correspondant à un ajout tardif, sera déposé afin de restituer la perception de la maison et de sa cabane attenante

2 - ESPACES INTERIEURS DU MUSEE

Révision des pièces historiques

Plusieurs salles feront l'objet d'une remise en état légère afin de préserver le caractère authentique du lieu. Ces interventions comprendront la reprise des fissures mineures, la réfection ponctuelle des badigeons en recherche, la restauration et le traitement des parquets ainsi que le nettoyage et la remise en teinte des plafonds. Les planchers du salon d'été seront également repris.

Réaménagement de la salle d'exposition

La salle d'exposition sera réaménagée afin de retrouver une meilleure cohérence avec les espaces historiques de la maison. La muséographie pourra être adaptée afin de restituer la lecture du découpage originel de la pièce. Les deux portes modernes donnant accès aux locaux techniques seront remplacées par des menuiseries réalisées sur le modèle des portes existantes. Un éclairage plus discret sera installé et les traitements des murs, sols et plafonds seront harmonisés afin de renforcer l'unité des espaces.

3- MISE AUX NORMES TECHNIQUES ET SECURITE

Installation électrique

L'ensemble de l'installation électrique fera l'objet d'une révision complète. Les luminaires anciens seront mis en conformité par remplacement des douilles et vérification des équipements existants. Les appareillages d'éclairage de l'espace muséal seront remplacés et les réseaux inutilisés déposés. Dans les combles, les câblages seront regroupés dans des chemins de câbles sécurisés.

Sécurité incendie

Afin de réduire les risques de départ et de propagation d'un incendie, certains locaux seront encloisonnés en coupe-feu et équipés de portes adaptées. Le système de détection incendie existant par têtes d'aspiration sera renouvelé et complété par une alarme sonore ainsi que par l'installation de blocs autonomes d'éclairage de sécurité

4- CONSERVATION DES COLLECTIONS, REGULATION THERMIQUE ET HYGROMETRIQUE

Un système de chauffage par centrale de traitement d'air sera mis en place afin de maintenir une température stable compatible avec la conservation des œuvres. La diffusion de l'air se fera par des grilles discrètement intégrées aux plafonds, permettant de supprimer les radiateurs d'appoint présents dans les différentes pièces. Les prises et rejets d'air seront dissimulés dans les souches de cheminées existantes afin de limiter leur impact visuel. Le système pourra intégrer une fonction de rafraîchissement permettant de réguler les températures estivales.

Réorganisation des espaces techniques

L'espace du garage sera réorganisé afin de créer une réserve plus vaste et mieux adaptée à la gestion des collections. Un local ménage distinct sera créé afin de séparer les fonctions conformément aux exigences réglementaires. Une mezzanine technique permettra d'accueillir les équipements de chauffage et de régulation climatique.

La réserve sera équipée d'un système de ventilation permettant de réguler l'hygrométrie et les luminaires seront remplacés par des luminaires LED.

5- SECURITE ET ACCESSIBILITE

Le système anti-intrusion existant sera maintenu avec report d'alarme sur téléphone d'astreinte. Les caméras et détecteurs actuels seront conservés. En complément, deux caméras extérieures viendront compléter le dispositif. Des générateurs de brouillard seront également installés dans certaines pièces de la maison, en faux plafond, pour freiner les intrus.
Concernant l'accessibilité, les rampes en façade sud seront déposées et de nouvelles rampes en bois longeant la façade seront installées. Une rampe en bois permettra également l'accès au kiosque et au salon d'été depuis le cheminement situé à l'arrière de la maison.

6- EN CONCLUSION

L’ensemble de ces interventions s’inscrit dans une démarche de conservation raisonnée visant à préserver l’authenticité de la maison tout en garantissant sa pérennité et son bon fonctionnement muséographique. Le projet privilégie des interventions ciblées, compatibles avec les matériaux et techniques existants, et cherche à limiter au maximum les transformations irréversibles de l’édifice.

La réfection complète de la couverture constitue l’opération structurante du projet. Elle permet non seulement de restaurer durablement l’enveloppe du bâtiment, mais également d’intégrer de manière discrète les améliorations nécessaires en matière de sécurité incendie, d’équipements techniques et de régulation climatique, indispensables à la conservation des collections et à l’accueil du public

Les travaux sont prévus en deux tranches :

TRANCHE FERME :

Interventions sur le corps principal comprenant :
- Clos et couvert
- Réaménagement de la réserve pour mise aux normes
- Rafraichissement général des pièces du musée à l'exception du kiosque et du salon d'été
- Reprise de l'esthétique générale de la salle d'exposition en raccord avec les autres espaces.

TRANCHE OPTIONNELLE :

Intervention sur le Kiosque et le salon d'été comprenant :
- Reprise en intégralité de la brande et de la structure du kiosque.
- Restauration des grilles et volets
- Eclairage supplémentaire d'éclairage à l'intérieur du salon d'été.
- Installation d'un système de chauffage/rafraîchissement dans les combles avec pose de grilles en plafond.
- Réaménagement du parcours PMR par la création de nouvelles rampes.
- Petite révision des stores bannes

Les travaux sont allotis de la manière suivante :

LOT 01 – Maçonnerie – Plâtrerie
LOT 02 – Installations de chantier - Echafaudages Charpente – Couverture
LOT 03 – Menuiseries – Serrureries
LOT 04 – Chauffage – Rafraichissement dynamique
LOT 05 – Electricité

POUR RAPPEL :

ERP : Types-Y - 5eme catégorie
Effectif : 41 visiteurs – 0 personnel
Dégagement : 3 dégagements de 1 UP

Pour l'ensemble des tranches et à la charge du maitre d'ouvrage :
- *Évacuation du mobilier et des collections*
- *Remise en place des collections*

TRANCHE FERME : TRAVAUX SUR LA MAISON HORS KIOSQUE ET SALON D'ETE

DUREE ESTIMEE DES TRAVAUX : 7 MOIS + 1 MOIS PREPARATOIRE

LOT 01 : MACONNERIE - PLATRERIE

Travaux sur les façades extérieures :

Travaux de structure et de maçonnerie *:*

- Protection des zones d'intervention par feutrine et panneaux rigides
- Protections des menuiseries intérieures et extérieures par panneaux de polycarbonate
- Ouverture des fissures et dépose des enduits sur les zones concernées
- Remaillage des fissures : dépose /repose de maçonnerie de toute nature
- Remaillage des coups de sabre
- Provision pour pose d'agrafes en recherche :
 - Sur fissures
 - A la jonction entres murs de refend
- Réaffichage profond et rejointoiement
- Coulinage de confortation en recherche
- Suppression mécanique des badigeons anciens pulvérulents en recherche
- Préparation des supports, reprise d'enduit localisé en raccord
- Réfection des badigeons à 100%

Travaux sur les souches de cheminées souches :

- Provision pour révision des souches de cheminées y compris solins

Travaux de finitions sur les élévations intérieure intérieures et extérieures :

Reprise des enduits et des badigeons comprenant :

- Reprise des parements intérieurs : Réparation des fissures courantes au mortier de plâtre armé
- Réfection badigeons en recherche dans l'ensemble des salles historiques (par pan de mur)

Travaux de compartimentage des combles CF 1H

Création d'un plancher technique CF 1H dans les combles comprenant :

- Fourniture et pose d'une nouvelle isolation entre solives de plancher, de type laine minérale avec liant biosourcé en couches croisées, posé sur un frein vapeur hygro variable.
- Fourniture et pose d'un platelage CF1H sur les solives. (Type plaque de Promatect H 25mm+ OSB 22mm)
- Pose de trappes CF 1H isolées sur charnières en doublage des trappes existantes.
- Pose d'une trappe d'accès classique dans le plafond de la chambre G. Clemenceau, habillage lambris bois existant, doublée d'une trappe isolée CF 1H
- Calfeutrement au plâtre des éléments de charpente + trou d'homme ou autre passage de réseau (pour assurer le caractère CF)
- Réalisation d'une cloison en carreaux de plâtre CF1H au droit de la cloison de séparation entre la chambre d'amis 2 et celle de Georges Clemenceau.
- Mise en place de deux cloisons CF 1H en carreaux de plâtre toute hauteur jusqu'aux rampants de part et d'autre du WC donnant dans la chambre de G. Clémenceau, y compris tout calfeutrement et raccordement en plâtre

Travaux intérieurs, restauration des salles historiques :

- Protection des ouvrages restant en place

Travaux sur élévations intérieures :

- Reprise ponctuelle des plâtres
- Couturage de fissures, enduits armés en recherche
- Remise en badigeon (et non en peinture) en recherche pan par pan
- Refixation des badigeons conservés à l'acril 33.

Aménagement de la réserve et du local technique (extrémité Nord) :

Dépose :

- Dépose du plafond en lattis bois et dépose de l'isolation (sur l'ensemble de l'espace réserve/garage)
- Dépose du placard technique dans la salle d'exposition (pour futur déplacement des tableaux de commande dans la réserve)
- Purge d'une partie du cloisonnement existant en plaque de plâtre (Cf plan de démolition)

Création d'une mezzanine technique au-dessus d'une partie de la réserve et du local ménager comprenant :

- Mise en place d'un platelage en sous face de structure de la mezzanine CF 2H (Promatect 100*2 ou équivalent) y compris trappe d'accès 60*60 CF 2H isolée thermiquement
- Fourniture et pose d'une isolation en laine minérale en couche croisées entre les solives de plancher de la mezzanine
- Fourniture et pose d'un platelage en OSB 22 sur la structure de la mezzanine.
- Fourniture et pose d'une cloison verticale CF 2H au-dessus de la mezzanine et pour fermer le local ménage (BA25 sur rail 48 + isolation laine minérale 45 + BA25) y compris réservation pour grille de soufflage.
- Création de cloisonnements CF 2H sur le même principe entre le LT ménage et la réserve
- Mise en place d'un doublage sous rampant avec plaque de plâtre et fourniture et pose d'une isolation sous chevrons (lame d'air de 2mm minimale) de type laine bois (15cm) avec pose d'un frein vapeur hygro variable
- Création d'une gaine en plaque de plâtre pour le passage des réseaux techniques en mezzanine.
- Mise en peinture de l'ensemble des cloisons en plâtres existantes et neuves y compris les plafonds
- Ponçage des peintures sur les murs de maçonnerie et remise en badigeon

Travaux d'accompagnement aux lots techniques :

- Percements de réservations et trémies
- Saignées et bouchement après dépose et passage des réseaux
- Reprise des calfeutrements

CTA :

- Création d'une dalle béton pour la pose d'une unité extérieure de pompe à chaleur
- Fouille en tranchée pour passage des réseaux frigorifiques y compris lit de pose, remblais et évacuation des terres excédentaires
- Création de regard dans le jardin pour le réseau d'évacuation des condensats

LOT 02 : INSTALLATIONS DE CHANTIER – ECHAFAUDAGES - CHARPENTE-COUVERTURE

Installations de chantier :

- Base vie – 1 réfectoire, 1 vestiaire/sanitaire femmes – 1 vestiaire/sanitaire homme
- Clôture en palissade en planches bois de la base vie (sur le parking devant le musée)
- Aire de stockage des matériaux dans la zone base vie
- Branchements eau et électricité
- Clôtures de chantier type barrière Heras (autour du musée)
- Panneau de Chantier
- Echafaudage de pied extérieur classe 5 : ensemble des élévations.
- Sapine de montage des matériaux en pignon Est
- Filets de protections
- Parapluie sur la maison
- Echafaudages intérieurs roulants
- Protection des sols de l'aire de chantier
- Nettoyage de fin de chantier et repli échafaudages

Travaux de couverture :

- Protection des zones d'intervention par feutrine et panneaux rigides
- Dépose en conservation de la couverture en tuiles creuses, tri et nettoyage
- Dépose sans conservation des voliges
- Dépose /repose des chevrons pour accès aux combles si nécessaire
- Suppression des isolants
- Révision des supports de plafonds
- Révision de la charpente
- Traitement xylophage de l'ensemble des structures bois existants y compris plafond en lattis bois
- Fourniture et pose d'un nouveau voligeage non jointif sur chevrons
- Fourniture et pose tasseaux trapézoïdaux(cabrons) sur voliges
- Fourniture et pose de nouvelles tuiles canal à talon, de courant en complément des tuiles de récupération, de même nature et même teinte que celles existantes (type tuiles canal Blâche ou équivalent)
- Repose des tuiles de couvert et complément si nécessaire à l'identique de type tuile canal Blâche ou équivalent
- Pose de nouvelles tuiles de faitages selon modèle existant
- Pose de tuiles chatières
- Scellement des rives, égouts et faitage
- Scellement de l'ensemble des tuiles de couvert (chapeaux) au mortier
- Provision de tuile pour révision de la génoise en recherche (selon modèle existant)

Cheminées et souches :

- Suppression des couvrements métalliques
- Fourniture et scellement de mitrons en terre cuite
- Dépose et repose de la tabatière avec réfection à neuf de l'étanchéité de la tabatière fonte et remise en peinture
- Dépose et repose après restauration de la girouette (au lot 03)

Travaux de compartimentage des combles CF 1H

Création d'un plancher technique CF 1H dans les combles comprenant :

- Fourniture d'un solivage neuf en chêne (dimensions 175*63mm) fixé par sabots métalliques dans les entraits des fermes ou empoché dans la maçonnerie. (Sauf LT, WC, kiosque, salon d'été et réserve/local ménager).

- Création de chevêtre pour le doublage de trappes existantes, (par des trappes CF 1H)
- Fourniture et empochement dans la maçonnerie d'une nouvelle poutre chêne entre la chambre Clémenceau et le couloir pour faire reposer la nouvelle cloison CF 1H de compartimentage
- Création d'une nouvelle double trappe dans la chambre G. Clémenceau (avec récupération du lambris découpé pour intégration sur la trappe visible depuis la pièce)

Aménagement de la réserve et du local technique (extrémité Nord) :

Création d'une mezzanine technique au-dessus d'une partie de la réserve et du local ménager comprenant :

- Création d'un plancher bois avec empochement d'une poutre de rive, muraillières, et solives en sapin traité.

LOT 03 : MENUISERIES - SERRURERIES

Travaux sur menuiseries extérieures :

Révision de l'ensemble des contrevents y compris ceux du garage :

- Dépose en conservation
- Restauration en atelier : greffes, flipots, masticage …
- Remise en peinture aux deux faces après préparation des supports. Peinture aux huiles minérales de type la Malouinière (teinte à déterminer après étude stratigraphique)
- Révision des quincailleries et ferrure et remise en jeu
- Traitement anti-corrosion marin et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag

Révision des menuiseries extérieures :

- Sondage stratigraphique sur menuiseries (hors volets)
- Dépose en conservation des ouvrants
- Rainurage des dormants pour mise en place de joints d'étanchéités
- Révision légère des portes et fenêtres
- Remplacement des verres en recherche (1 carreau)
- Révision des mastics, petites réparations, remise en jeu
- Révision des éléments de serrure pour les portes (coffres, cylindre, verrou, béquille). Traitement anti-corrosion marin et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag
- Remise en peinture aux deux faces. Peinture aux huiles minérales de type la Malouinière (teinte à déterminer après étude stratigraphique)

Travaux de menuiserie intérieure dans les salles historiques :

Travaux sur sols :

- Ponçage léger des planchers
- Réparation en recherche au droit des portes et fenêtres (selon plan)
- Atténuation des rayures (masticage)
- Remise en teinte générale et traitement à l'huile
- Provision pour remise en place de pneus caoutchouc sous les roulettes des meubles.

Travaux sur les plafonds :

- Dépoussiérage général
- Brossage pour atténuation des auréoles, ponçage léger en recherche
- Vérification de la tenue des lattes – reprise de fixation en recherche
- Remise en teinte en recherche y compris sur les trappes
- Dépose de lame de plafond pour intégration des grilles de soufflages y compris toute adaptation de support.

Travaux sur les portes :

- Petites révisions des portes, remise en jeu
- Remise en peinture aux deux faces.
- Révision des éléments de serrures (coffres, cylindre, verrou, béquille, taquets) Traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag

Travaux de menuiserie intérieure dans la salle d'exposition :

- Pour la porte entre la salle d'exposition et la cuisine Mint 3 :
 - Dépose du chambranle existant et habillage des ébrasements en sapin
 - Dépose sans conservation de la plaque de doublage et du contacteur de la porte en atelier
 - Décapage et remise en peinture de la porte
 - Remplacement de la poignée côté salle d'exposition par un poignée olive en porcelaine avec conservation du verrou.
 - Création d'un chambranle simple en chêne côté salle d'exposition y compris adaptation des plinthes.
- Remise en peinture des plinthes et chambranles (RAL existant). Les ébrasements seront peints en blanc (dito murs)
- Remise en teinte du plafond en raccord avec les autres pièces de la maison après ponçage du vernis
- Décapage et remise en teinte du plancher en raccord avec les autres pièces du musée

Travaux de menuiserie intérieure dans la réserve :

- Dépose sans conservation des deux portes à galandage et des deux portes d'accès à la salle d'exposition
- Dépose sans conservation des deux chambranles en sapin des portes donnant dans la salle d'exposition
- Fourniture et pose de 2 portes en portes CF 1H posées en applique imitation « portes anciennes à panneau » avec moulures rapportées uniquement en face vue depuis la salle d'exposition. Fourniture et pose d'un cylindre électronique
- Création de 2 chambranles simples en chêne côté salle d'exposition y compris retaille des plinthes.
- Dépose de la marche en bois sans conservation (pour le passage des câbles) dans la réserve
- Dépose de la main courante du garage
- Dépose en conservation de l'emmarchement dans le garage
- Repose de l'emmarchement dito projet avec fourniture et pose de plinthes dito existant en recherche
- Ponçage des parquets et vitrification.
- Création d'un placard en CLT à peindre, fermé, à l'entrée de la réserve pour l'installation des tableaux de commandes SSI /intrusion

Travaux de serrurerie :

- Décapage léger, traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag des barreaudages existants autour de la réserve.
- Décapage léger, Traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag de la girouette.
- Mise en peinture des caméras extérieures

LOT 04 : CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT DYNAMIQUE

Mise en place de la PAC :

- Passage des tubes frigorifiques en tranchée depuis la zone PAC jusqu'à la réserve.
- Fourniture et pose des unités individuelles dans les combles, y compris raccordement des gainables en combles, du réseau de condensats et pose du tableau de commande centralisé.
- Mise en place des grilles de diffusion linéaire (dans le sens du lambris bois) en bois ou thermolaquée RAL bois.
- Passage de réseaux en attente au niveau de l'entrée de l'accueil bâtiment « moderne » pour le futur raccordement d'unités de climatisation

Mise en place du réseau de ventilation dans la réserve :

- Fourniture et raccordement d'une unité de traitement d'air dans la mezzanine de la réserve, y compris grille de soufflage.

LOT 05 : ELECTRICITE

Travaux d'alimentation :

- Dépose des installations existantes y compris bouchages, consignations et raccords nécessaires.
- Dépose et repose après alimentation du réseau de vidéosurveillance.
- Modification du TGBT dans l'accueil du musée
- Fourniture et pose d'un nouveau TD dans la maison y compris raccordement au TGBT de l'accueil
- Réalimentation de la maison, ave passage en saignées dans les salles et en goulottes ou tube iro dans les combles et locaux techniques.
- Mise à la terre des installations.
- Fourniture et pose des appareillages (luminaires, prises, interrupteurs…)
- Déplacement de l'ensemble des tableaux du placard technique dans la salle d'exposition dans le placard de la réserve.

Travaux relatifs aux installations de sécurité incendie :

- Pose d'une nouvelle centrale incendie (avec ou sans remplacement des buses selon leur état)
- Remplacement de l'ensemble des éléments de sécurité incendie (BAES, déclencheur manuel, diffuseur sonore …)

Travaux relatifs aux dispositifs anti-intrusion :

- Pose de deux nouvelles caméras extérieures (à peindre par le lot 03)
- Installation en faux plafond de générateur de brouillard dissuasif de type Density 900
- Installation de cylindres électroniques sur la porte de la réserve et du local ménage
- Repose des caméras 360° intérieures
- Remplacement de l'ensemble des détecteurs de bris de glace et des détecteurs de mouvements
- Contrôle et remplacement en recherche des contacteurs de portes.
- Pose d'un nouveau contacteur de porte sur le modèle de ceux existant sur la porte du local technique 02

TRANCHE OPTIONNELLE : TRAVAUX SUR LE KISOQUE ET LE SALON D'ETE

DUREE ESTIMEE DES TRAVAUX : 4 MOIS + 1 MOIS CONGES

LOT 01 : MACONNERIE - PLATRERIE

Sans objet

LOT 02 : INSTALLATIONS DE CHANTIER – ECHAFAUDAGES - CHARPENTE-COUVERTURE

Installations de chantier :

- Base vie – 1 réfectoire, 1 vestiaire/sanitaire femmes – 1 vestiaire/sanitaire homme
- Clôture en palissade en planches bois de la base vie (sur le parking devant le musée)
- Aire de stockage des matériaux dans la zone base vie
- Branchements eau et électricité
- Clôtures de chantier type barrière Heras (autour du musée)
- Panneau de Chantier
- Echafaudage de pied extérieur classe 5 : ensemble des élévations.
- Sapine de montage des matériaux
- Filets de protections
- Bâchage provisoire sur les zones d'accès aux combles ainsi que sur la structure en bois du kiosque. (Les travaux se dérouleront l'hiver donc un bâchage est nécessaire)
- Echafaudages intérieurs roulants
- Protection des sols de l'aire de chantier
- Protections des sol intérieurs.
- Protections des menuiseries intérieures et extérieures par panneaux de polycarbonate
- Protection des zones d'intervention par la pose de plancher de travail intérieur dans les combles (par feutrine et panneaux rigides)
- Nettoyage de fin de chantier et repli échafaudages

Travaux sur le Kiosque :

- Traitement biocide et brossage des bois de structure du kiosque
- Traitement xylophage des structures extérieures
- Révision de la structure générale du Kiosque
- Dépose de l'intégralité des brandes du kiosque
- Réfection à neuf de l'étanchéité (film bituminé) en toiture du kiosque, repose des fers de lestage
- Repose de brandes neuves sur les parois verticales et toiture (à l'exception du pignon ouest de la maison)
- Réfection à neuf du chéneau en cuivre, y compris suppression du bastaing et relevées des deux côtés
- Fourniture et pose d'une grille de protection anti-feuille sur le chéneau
- Remplacement de la descente EP par une descente encuivre diam. 100
- Fourniture et pose d'une protection sur le chéneau de type grille

Travaux sur le salon d'été :

Façades extérieures :

- Dépose de la brande en totalité
- Révision des ossatures en bardage bois de support des panneaux de brandes et particulièrement en pied de façade

- Révision des bandes d'étanchéité zinc en pied de façade
- Fourniture et pose de brande neuve en panneaux de 8cm d'épaisseur

Plancher technique :

- Création d'un plancher technique comprenant solivages sapin neuf (175*63mm) et platelage OSB 22mm pour circulation

Zone technique PAC :

- Dépose d'une partie de la palissade (poteaux et panneau en brande) de la zone technique existante pour repose et complément autour de la zone PAC

Travaux d'accompagnement aux lots techniques :

- Percements de réservations et trémies
- Saignées et bouchement après dépose et passage des réseaux
- Dépose d'une partie de l'ossature en bardage bois en pignon nord et Sud pour le passage des réseaux et l'installation du plancher technique

LOT 03 : MENUSIERIES – SERRURERIES

Travaux de menuiseries extérieures :

- Révision des fenêtres et portes y compris pièce de ferrage, remplacement des pièces dégradées, remplacement des verrières, révision des mastic et rainurage des dormants pour mise en place de joints d'étanchéité, remise en jeu.
- Remise en peinture des menuiseries aux deux faces. Peinture aux huiles minérales de type la Malouinière (teinte à déterminer après étude stratigraphique)
- Dépose et repose du volets bois en façade sud-ouest après nettoyage général léger ponçage, remise en peinture aux deux faces (peintures aux huiles minérales) et remise en jeu des systèmes d'accrochage.
- Pour l'ensemble des quincailleries des menuiseries extérieures : Léger décapage, traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag.
- Dépose de lame de plafond pour intégration des grilles de soufflages y compris toute adaptation de support.
- *PSE : Création d'une paire de volets extérieures en résine d'après le moulage des volets existants et mise en peinture*
- *PSE : Restaurations des volets existants extérieurs comprenant la révision, les remplacements ponctuels des bois, la remise en jeu et la remise en peinture (huiles minérales) en façade sud du salon d'été*

Travaux sur les sols :

- Ponçage du parquet, remise en cire et lustrage

Travaux pour mise en conformité accessibilité PMR :

- Dépose des rampes d'accès PMR façade Sud.
- Création d'une rampe PMR en bois type teck avec palier de repos menant au kiosque
- Création de deux rampes similaires en bois type teck en façade nord.

Travaux sur les grilles défensives du kiosque :

- Dépose des grilles et des rails pour restauration, changements d'éléments en recherche et remise en jeu, graissage
- Décapage léger, traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag
- Repose de la grille, y compris réfection des scellements en recherche

- Révision des barreaudages défensives in-situ comprenant la vérification des scellement, traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag

Travaux sur les stores-banne :

- Révision et remise en état des stores comprenant : Remise en jeu, traitement anti-corrosion et mise en peinture de finition à 2 passes ton RAL 7022, type "FREITAPOX et FREITANE 580 " de Ripolin Freitag
- Fourniture et pose de nouvelles toiles (même nature – même couleur)

LOT 04 : CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT DYNAMIQUE

Mise en place du système de chauffage/rafraichissement :

- Fourniture et pose de l'unité individuelle dans les combles, y compris raccordement des gainables en combles, du réseau de condensats et pose du tableau de commande centralisé.
- Mise en place des grilles de diffusion linéaire (dans le sens du lambris bois) en bois ou thermolaquée RAL bois.

LOT 05 : ELECTRICITE

Travaux d'alimentation :

- Dépose des installations existantes y compris bouchages, consignations et raccords nécessaires.
- Dépose et repose après alimentation du réseau de vidéosurveillance.
- Réalimentation du kiosque depuis le TD de la maison, ave passage caché en sol ou derrière les lambris.
- Mise à la terre des installations.
- Fourniture et pose des appareillages (luminaires, prises, interrupteurs…)
- Remplacement des spots d'éclairage sur la terrasse.

Travaux relatifs aux installations de sécurité incendie :

- Vérification et remplacement du raccordement du système de détection incendie (câblages/ buses…) et raccordement à la nouvelle centrale
- Remplacement de l'ensemble des éléments de sécurité incendie (BAES, déclencheur manuel, diffuseur sonore …)

Travaux relatifs aux dispositifs anti-intrusion :

- Installation en faux plafond de générateur de brouillard dissuasif de type Density 900
- Repose des caméras 360° intérieures
- Remplacement de l'ensemble des détecteurs de bris de glace et des détecteurs de mouvements
- Contrôle et remplacement en recherche des contacteurs de portes.